

**ALGÉRIE-SWAZILAND**

**Le Président Bouteflika félicite le roi du Swaziland à l'occasion de la fête de l'indépendance de son pays**

P.24

**ALGÉRIE-LIBAN**

**Bensalah reçoit l'ambassadeur du Liban à Alger**

P.24

**ALGÉRIE-TCHAD**

**Participation de M. Messahel à la Table ronde sur le financement du développement au Tchad**

P.24

**ALGÉRIE-VENEZUELA**

**Le SG du MAE reçoit le vice-ministre vénézuélien chargé de l'Afrique**

P.24

## Le Président Bouteflika préside une réunion du Conseil des ministres



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé hier à Alger une réunion du Conseil des ministres. Le Plan d'action du gouvernement de M. Ahmed Ouyahia est le principal point inscrit à l'ordre du jour de ce Conseil des ministres. D'autres points, notamment le projet de loi portant amendement de la loi sur la monnaie et le crédit pour ouvrir la voie au financement non conventionnel de l'économie nationale sont aussi au menu de ce Conseil.

**«LA DIFFICULTÉ DE LA PÉRIODE EXIGE UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE»**

► **Le Conseil des ministres adopte le Plan d'action du gouvernement ainsi que plusieurs lois et décrets présidentiels**

► **Des contrats de réalisation de près de 23 000 logements AADL approuvés**

► **Le Conseil des ministres approuve plusieurs contrats sur la recherche et l'exploitation des hydrocarbures**

P.p 3 à 5

**RENTREE SCOLAIRE 2017/2018 : M<sup>me</sup> Benghabrit donne le coup d'envoi officiel depuis Ouargla**

► «Pour le renforcement du rôle de l'administration et de l'action éducative» P. 6



**ANSEJ : Signature d'une convention de rééchelonnement des crédits accordés avant mars 2011**

P. 7

**INVESTISSEMENT Une hausse de 7% des crédits accordés à l'économie entre janvier et juin 2017**

P. 7

**SANTÉ**

### ANXIÉTÉ

**3 solutions naturelles pour rester zen**

P.p 12-13

**ADMINISTRATION**

**Les citoyens détenteurs d'une CNI expirant en 2018 appelés à demander une CNIBE**

P. 2

**F T B A L L**

**LIGUE 1 MOBILIS 2<sup>e</sup> JOURNÉE : MCA-ESS à l'affiche, derbies captivants à Alger**

**PROGRAMME DES RENCONTRES**

**Aujourd'hui :**  
PAC-MCO (17h45)  
NAHD-USMA (17h00)  
**Demain :**  
DRBT-CSC (17h00)  
USMH-CRB (18h00) huis clos  
**Samedi :**  
USMB-JSK  
USMBA-OM (17h00)  
MCA-ESS (17h45) huis clos  
JSS-USB (20h45)

P. 21

**MDN**

**LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE**

**Un contrebandier intercepté par les forces de l'ANP à Biskra**

P. 9

## CINÉMA

### Azzedine Mihoubi salue la distinction du film "Chroniques de mon village" au Festival du film africain "Africlap"

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a salué la consécration du long métrage de fiction "Chroniques de mon village" du réalisateur algérien Karim Traïdia qui a reçu récemment le Grand prix du 4e Festival du film africain "Africlap" de Toulouse (France), a indiqué mercredi le ministre dans un communiqué.

M.Mihoubi a qualifié d'artiste "rigoureux" et "créatif" le réalisateur

de "Chroniques de mon village" dont les "efforts et créations" ont été couronnées par plusieurs distinctions, rappelant que l'œuvre a reçu dernièrement le prix du jury du 3e Festival "Cinéma sans frontières" de Saïdia (Maroc).

Sorti en 2015, "Chroniques de mon village" relate l'histoire d'une enfance vécue sous le colonialisme français et explore les bouleversements vécus au lendemain de l'in-

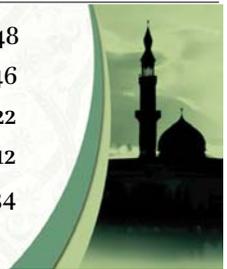


dépendance du pays tels que perçus par un enfant.

## Horaires des prières

Mercredi 16 Dhou El Hija 1438

Fajr	04:48
Dohr	12:46
Asr	16:22
Maghreb	19:12
Isha	20:34



## RENTÉE SCOLAIRE 2017-2018 80.000 policiers mobilisés

Quatre-vingt mille (80.000) policiers ont été mobilisés à l'échelle nationale à l'occasion de la rentrée scolaire 2017-2018, a-t-on appris hier de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Le responsable de la cellule de communication à la DGSN, le commissaire de police Rabah Zouaoui a indiqué à l'APS qu'un dispositif sécuritaire soutenu par 80.000 policiers a été mis en place à l'occasion de la rentrée scolaire, a indiqué à l'APS. Cet effectif veillera à l'application du plan sécuritaire tracé par la DGSN, a ajouté le même responsable, ajoutant que des unités opérationnelles sont déployées au niveau des grands axes, notamment aux abords des établissements éducatifs.

Les unités opérationnelles chargées de la régulation du trafic routier veilleront à garantir la "fluidité" de la circulation, a assuré M. Zouaoui, qui a précisé que de nouvelles techniques de surveillance de la circulation routière seront utilisées particulièrement aux heures de pointe.



## TIZI-OUZOU : La deuxième édition du Salon de l'enfant du 7 au 12 septembre

La deuxième édition du salon de l'enfant de Tizi-Ouzou placé cette année sous le thème «L'enfant, le citoyen de demain» se déroulera du 7 au 12 septembre, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

Cet événement qu'organise la direction de la Culture en collaboration avec la direction de l'Éducation, l'Office national des publications scolaires et le mouvement associatif, a pour objectif d'accompagner les enfants



dans leur rentrée scolaire en initiant des d'activités à caractère éducatif et récréatif qui leur seront proposées, a expliqué à l'APS la directrice de la Culture.

## ADMINISTRATION

### Les citoyens détenteurs d'une CNI expirant en 2018 appelés à demander une CNIBE

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire invite l'ensemble des citoyens détenteurs d'une carte nationale d'identité arrivant à expiration avant la fin de l'année 2018 ainsi que les prochains candidats au baccalauréat à effectuer une demande de carte nationale d'identité biométrique électronique (CNIBE) auprès des daïras et communes, indique mardi un communiqué de ce département.

«Dans le cadre de la généralisation progressive de la carte nationale d'identité biométrique électronique, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire invite l'ensemble des citoyennes et citoyens détenteurs d'une carte nationale d'identité arrivant à expiration avant la fin de l'année 2018 ainsi que les candidats au baccalauréat de 2018 à effectuer une demande de carte nationale d'identité biométrique électronique (CNIBE) auprès des daïras et communes», précise la même source. Les citoyennes et citoyens disposant d'un passeport biométrique électronique peuvent demander leur CNIBE directement sur le site web du ministère, à savoir <http://www.interieur.gov.dz> - Rubrique «services en ligne», ajoute le ministère.

## GALERIE ASSELAH Exposition de l'artiste Mourad Tiaicht

La galerie Asselah Hocine, abrite jusqu'au 13 septembre, une exposition d'arts plastiques de l'artiste peintre Mourad Tiaicht.



## Météo



	Max	Min
Alger	31°	22°
Oran	31°	22°
Annaba	28°	20°
Béjaïa	26°	20°
Tamanrasset	39°	24°

## AUJOURD'HUI À LA SALLE IBN KHALDOUN Lila Borsali en concert

Dans le cadre de l'événement «Andalousite El Djaïr 2017», organisé par l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, l'artiste Lila Borsali animera un spectacle exceptionnel aujourd'hui 7 septembre à partir de 20h à la salle Ibn Khaldoun.

La soirée verra la participation en première partie de l'Association Les Beaux-Arts d'Alger.

## ALGER : Signature d'une convention portant réalisation de bétons décoratifs

L'établissement à caractère industriel et commercial, l'Epic Asrout, spécialisé dans l'assainissement et la maintenance des routes a signé une convention de partenariat

avec l'entreprise LafargeHolcim Béton Algérie pour la mise en œuvre de bétons décoratifs au profit de la wilaya d'Alger, a indiqué mercredi un communiqué de la filiale du groupe français Lafarge. Le document a été paraphé, mardi à Alger, par le directeur général de l'Epic Asrout, Djamel Djekhaba et le directeur général de LafargeHolcim Béton Algérie, Philippe Mauran, a précisé la même source.

Ce partenariat est le fruit d'une volonté commune entre la wilaya d'Alger et LafargeHolcim en vue d'une mise en œuvre de solutions performantes visant à construire et à rénover durablement les voiries de la capitale avec des objectifs d'esthétique et de réduction des coûts et délais de réalisation», a noté le communiqué.



## ALGER: Changement des horaires d'ouverture des agences commerciales de la SDA



La Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDA) va opérer un changement dans les horaires d'ouverture de ses agences commerciales et ce, à partir du jeudi 7 septembre, a indiqué un communiqué de la société. Ainsi, la SDA a précisé que ses agences commerciales ouvriront du samedi au mercredi de 8h00 à 16h30. Pour ce qui est du jeudi (espaces Caisses, accueil et conseil) les horaires d'ouverture seront de 8h00 à 12h00, a ajouté la même source.

A cet effet, la SDA a mis à disposition de sa clientèle le numéro de son centre d'appel, qui est le 3303, pour de plus amples informations.

## PROTECTION CIVILE Un dispositif spécial mis en place en prévision de la rentrée scolaire 2017

En prévision de la rentrée scolaire 2017, un dispositif spécial sera mis en place par la Direction Générale de la Protection Civile pour cette occasion, l'objectif de ce plan est d'assurer une sécurité optimale notamment

des axes routiers qui connait une grande influence surtout les zones urbaines et les points noirs ou les risques d'accidents de circulation est élevé, un renforcement des effectifs d'intervention opérationnels au niveau des unités de la protection civile pour une meilleure couverture des différentes sollicitations de la part des citoyens.

La prévention et la sensibilisation des parents, premiers éducateurs de la sécurité routière des enfants sur les dangers liés aux accidents de la circulation demeurent une priorité pour la Direction Générale de la Protection Civile, les enfants sont malheureusement peu conscients des dangers qui les menacent Ce risque apparaît dès 3 ans avec l'entrée à école maternelle.



## C O N S E I L D E S M I N I S T R E S

# Le Président Bouteflika préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, préside hier à Alger une réunion du Conseil des ministres. Le Plan d'action du gouvernement de M. Ahmed Ouyahia est le principal point inscrit à l'ordre du jour de ce Conseil des ministres. D'autres points, notamment le projet de loi portant amendement de la loi sur la monnaie et



le crédit pour ouvrir la voie au financement non conventionnel de l'économie nationale sont aussi au menu de ce Conseil. Une fois adopté par le Conseil des ministres, le plan d'action du nouveau gouvernement sera soumis aux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour débat et enrichissement avant son adoption.

## Le Conseil des ministres adopte le Plan d'action du gouvernement ainsi que plusieurs lois et décrets présidentiels

Le Conseil des ministres, réuni hier sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a examiné et adopté le Plan d'action du gouvernement, ainsi que plusieurs lois organiques et décrets présidentiels.

Outre la préservation de la sécurité et l'unité du pays, le Plan d'action s'articule aussi autour de la consolidation de la démocratie pluraliste et de l'Etat de droit ainsi que des axes socio-économiques prioritaires.

Intervenant à l'issue de l'adoption, le Président Bouteflika a instruit le gouvernement à "travailler avec diligence et détermination" en vue de "répondre aux attentes de la population, à faire progresser le processus de réformes et de modernisation du pays dans tous les domaines, et à faire avancer la construction d'une économie de plus en plus diversifiée", indique un

communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres.

Le chef de l'Etat a également chargé le gouvernement d'"accompagner ses efforts d'une communication dynamique tendant à expliquer le sens véritable des réformes à venir afin d'y faire adhérer la société".

Le Conseil des ministres a, par ailleurs, examiné et adopté un projet de loi portant amendement de la loi sur la monnaie et le crédit pour introduire le financement non conventionnel au profit du Trésor public. Ce mode de financement "exceptionnel" sera accompagné de la mise en œuvre d'un programme de réformes structurelles économiques et financières destinées à "rétablir l'équilibre des finances publiques ainsi que l'équilibre de la balance des paiements".

Le Président Bouteflika a indiqué, à ce

propos, que "c'est parce que l'Algérie dispose encore d'une indépendance économique extérieure grâce au remboursement anticipé de sa dette et à l'accumulation de réserves de change, qu'elle peut recourir aujourd'hui souverainement au financement interne non conventionnel".

La réunion du Conseil des ministres a été également marquée par l'examen et l'adoption d'un projet de loi organique modifiant la loi organique relative à l'organisation et au fonctionnement du Conseil de l'Etat ainsi que d'un projet de loi portant amendement du code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus.

Par ailleurs, le Conseil a examiné et adopté huit décrets présidentiels portant approbation de contrats ou d'avenants à des contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures.

En outre, une communication du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, relative à cinq contrats en gré à gré simple portant réalisation de 22.900 logements de type location-vente qui seront réalisés à Alger, Bejaïa, Guelma et Oran, a été entendue et approuvée à cette occasion.

Enfin, le Conseil des ministres a entendu et approuvé une communication du ministre des Travaux publics et des Transports portant réévaluation de l'opération relative à la réalisation du viaduc Trans Rhumel, assurant la liaison entre le centre-ville de Constantine et l'autoroute Est-Ouest.

Avant l'entame des travaux de la réunion du Conseil des ministres, il a été procédé à la prise de la traditionnelle photo de famille du président de la République avec l'ensemble des membres du gouvernement de M. Ouyahia.

## «La difficulté de la période exige une prise de conscience collective»

Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a appelé hier à une prise de conscience collective quant à la difficulté de la période pour éviter toute panne de développement et arriver à préserver l'indépendance économique et financière du pays au-delà des clivages, y compris politiques.

"Il appartient (...) à chacun de nous, par-delà de tout clivage, y compris politique, de s'associer à la préservation de l'indépendance économique et financière du pays, par l'adhésion aux réformes et aux efforts que cela requiert", a soutenu le président Bouteflika dans une intervention à l'issue de l'adoption mercredi par le Conseil des ministres d'un projet de loi amendement la loi sur la Monnaie et le crédit. Les partenaires sociaux et le Gouvernement sont ainsi "en devoir de faire preuve de solidarité et de coordination pour garantir la progression des réformes dans la paix sociale", a-t-il recommandé. De ce fait, les travailleurs sont appelés, chacun dans son secteur, à "redoubler d'efforts pour faire avancer les réformes destinées à moderniser la gestion du pays et notamment l'efficacité et la compétitivité de

son économie pour offrir au pays des revenus substantiels à même de garantir, sur le long terme, la pérennité de la justice sociale et de la solidarité nationale", a relevé le chef d'Etat.

Le peuple algérien, qui, souligne-t-il, a tant versé de sacrifices pour transcender la tragédie nationale et renouer ensuite avec le développement depuis près de deux décennies, "mérite de ne pas connaître une nouvelle panne de développement après celle qu'il a vécue à la fin des années quatre vingt".

Lors du Conseil des ministres du mois de juin écoulé, M. Bouteflika avait relevé l'intensité de la crise financière induite par la chute des prix des hydrocarbures et avait instruit le Gouvernement d'écarter le recours à l'endettement extérieur et de promouvoir le recours à un "financement non conventionnel interne".

### Le financement non conventionnel évitera une régression de la croissance économique

Le financement non conventionnel doit surtout permettre au pays d'éviter une régression de la croissance, selon le chef d'Etat.

"Le recours souverainement au financement interne non conventionnel vise à éviter une régression de la croissance, dangereuse économiquement et socialement", estime-t-il. Ce recours a été possible, note M. Bouteflika, grâce à "l'indépendance économique extérieure" dont jouit encore l'Algérie à travers le remboursement anticipé de sa dette et l'accumulation de réserves de change. Le projet de loi amendement la loi sur la Monnaie et le crédit ouvre ainsi la porte au recours au financement dit non conventionnel en autorisant la Banque d'Algérie à "prêter directement au Trésor public" afin de permettre à ce dernier de financer les déficits du budget de l'Etat, de financer la dette publique interne et d'allouer des ressources au Fonds national de l'investissement", précise le communiqué sanctionnant le Conseil des ministres.



Ce mode de financement "exceptionnel", qui sera instauré pour une durée de cinq années, sera accompagné de la mise en œuvre d'un programme de réformes structurelles économiques et financières destinées à rétablir l'équilibre des finances publiques ainsi que l'équilibre de la balance des paiements. L'Algérie va donc recourir "temporairement" à ce financement après

avoir "résisté" trois années durant aux effets d'une crise financière sévère induite par une grave chute des prix des hydrocarbures. Ainsi, le pays "évitera un arrêt de son processus de développement économique et social et se ménagera, en même temps, une période de transition en vue de finaliser ses réformes économiques et financières, selon les termes du communiqué.

## C O N S E I L D E S M I N I S T R E S

## PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT: Financements alternatifs et rationalisation des dépenses publiques

Le Plan d'action du gouvernement, adopté hier par le Conseil des ministres présidé par M Abdelaziz Bouteflika président de la République, conforte la démarche de rationalisation des dépenses publiques et autorise le recours aux financements internes non conventionnels pour faire face, transitoirement, à la crise financière que traverse le pays.

Le gouvernement va ainsi autoriser "à titre exceptionnel", des financements internes non conventionnels, qui pourraient être mobilisés pendant une période de transition financière, de l'ordre d'un quinquennat.

"Conduites ensemble, ces deux démarches écarteront le risque de toute dérive inflationniste", rassure le gouvernement.

L'introduction du financement non conventionnel est l'objet d'un projet de loi portant amendement de la loi sur la monnaie et le crédit.

Celle-ci sera mise en œuvre, à titre exceptionnel, pour une période transitoire de cinq (5) ans, et permettra au Trésor public d'emprunter directement auprès de la Banque d'Algérie pour faire face au déficit budgétaire, convertir certaines de ses dettes contractées auprès des banques ou d'entreprises publiques, et alimenter le Fonds national de l'investissement de sorte qu'il puisse concourir au développement économique.

Parallèlement à cette démarche, l'Etat poursuivra la mise en œuvre de sa feuille de route pour la rationalisation des dépenses publiques en vue de la restauration de l'équilibre budgétaire dans un délai de cinq années.

La feuille de route pour le redressement des finances publiques vise plusieurs objectifs, à savoir assurer la soutenabilité de la dépense publique, réformer la gestion de la dépense publique, assurer une répartition équitable des transferts sociaux au bénéfice de la population, stimuler l'activité économique et restaurer à moyen terme l'équilibre du budget de l'Etat, selon le plan d'action du gouvernement.

Des réformes sont également prévues par cette feuille de route, touchant l'administration fiscale, en vue d'améliorer les recouvrements en plus de la mise en place de la fiscalité locale.

Il s'agit aussi d'une gestion pluriannuelle du budget de l'Etat, d'une rationalisation des dépenses publiques, en limitant les dépenses de fonctionnement au maximum, au niveau des recettes de la fiscalité ordinaire uniquement.

Trappée depuis 2014 par une crise financière, "qui s'annonce durable", selon le plan d'action, l'Algérie enregistre un déficit commercial de plus de 20 milliards de dollars en 2016 et un déficit continu de la balance des paiements. L'Algérie demeure économiquement souveraine grâce aux réserves de change accumulées durant les années passées, mais ces réserves fondent sans cesse passant de 193 milliards de dollars en mai 2014 à 105 milliards de dollars en juillet 2017. Au niveau interne, la situation des finances publiques est "préoccupante", car le recul de la fiscalité pétrolière a généré des déficits budgétaires répétés, entraînant la consommation de la totalité de l'épargne du Trésor qui était logée au Fonds de régulation des recettes (FRR), épuisé en février 2017.

Le Trésor a eu recours à d'autres ressources complémentaires (emprunt national, des versements exceptionnels de dividendes par la Banque d'Algérie et un emprunt extérieur auprès de la Banque africaine de développement. Cependant, la situation "demeure extrêmement tendue au niveau du budget de l'Etat; dans la situation actuelle, l'année 2017 sera clôturée avec des difficultés réelles, alors que l'année 2018 s'annonce plus complexe encore".

En l'absence de solutions nouvelles, le pays encoure le risque, ou bien, d'une "incapacité à assurer la dépense publique, avec des conséquences économiques, sociales et même politiques périlleuses", ou alors un processus de perte de souveraineté économique.

## Adoption d'une loi organique modifiant celle relative à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat

Un projet de loi organique modifiant celle relative à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat a été adopté hier par le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en vue d'accompagner les nouvelles dispositions de la Constitution, amendée en 2016.

Cette révision législative "vient accompagner les nouvelles dispositions de la Constitution, notamment son article 142, qui donne désormais compétence au Conseil d'Etat d'émettre un avis sur les projets d'ordonnances que prendrait le Président de la République durant la vacance parlementaire", précise un communiqué rendu public à l'issue du Conseil des ministres.

L'article 142 de la Constitution stipule qu'en cas de va-



cance de l'Assemblée populaire nationale ou durant les vacances parlementaires, le président de la République peut, sur des questions urgentes, légiférer par ordonnance, après avis du Conseil d'Etat.

Pour rappel, le Parlement siège en une session ordinaire d'un an d'une durée minimale de dix (10) mois. Celle-ci commence le deuxième jour ouvrable du mois de septembre, selon l'article 135 de la loi fondamentale du pays. Considéré comme l'organe régulateur

de l'activité des juridictions administratives, le Conseil d'Etat a été créé en vertu de la révision constitutionnelle de 1996.

En 1998, la loi organique 98/01 du 30 mai 1998 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat a été promulguée et l'installation officielle de ce Conseil a eu lieu le 17 juin 1998.

En plus de sa fonction juridictionnelle, le Conseil d'Etat est investi d'une mission consultative et dispose d'attributions multiples, à

savoir une juridiction d'appel pour statuer sur les appels formés contre les décisions rendues en premier ressort par les juridictions administratives. Il est également considéré comme juridiction de cassation pour connaître des pourvois formés contre les décisions rendues en dernier ressort par les juridictions administratives (hormis le Conseil d'Etat), contre les arrêts de la Cour des Comptes et lorsqu'un texte particulier le prévoit.

Le Conseil d'Etat est aussi juge en premier et dernier ressort pour connaître des recours en annulation, en interprétation ou en appréciation de légalité des décisions émanant des autorités administratives centrales. Il est également compétent pour statuer sur les recours formés contre ses propres arrêts, comme l'opposition, la tierce opposition et la rétractation.

Concernant sa fonction consultative, le Conseil d'Etat doit donner son avis sur les projets de lois qui lui sont soumis par le Chef du Gouvernement avant leur présentation en Conseil des ministres.

## Des contrats de réalisation de près de 23 000 logements AADL approuvés

Des contrats en gré à gré simple portant réalisation de 22.900 logements de type location-vente (AADL) ont été approuvés par le Conseil des ministres présidé hier à Alger par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Au nombre de cinq (5), ces contrats couvrent la réalisation de logements dans quatre (4) wilayas, à savoir Alger, Bejaïa, Guelma et Oran.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelwahid Temmar, avait affirmé dernièrement que la relance de ces chantiers figurait au titre des priorités du plan d'action du secteur, ajoutant que 50% des programmes de réalisation de logements étaient prêts et attendent que soient réglés les problèmes ayant trait au foncier. M. Temmar avait indiqué que son département en-

visageait de lancer la réalisation de 330.000 logements programmés dont les travaux de réalisation n'ont pas encore été entamés, et ce, au titre du programme de réalisation de 1.600.000 logements dont 120.000 logements de type location-vente (AADL).

Pour la capitale, le ministre avait affirmé que la réalisation de 55.000 logements était, à ce titre, prévue, toutes formules confondues. Le ministère de l'Habitat avait annoncé en début d'année que la wilaya de Bejaïa a bénéficié d'un financement additionnel, faisant augmenter le nombre des logements prévus dans le budget au programme de 2013 de 6.000 unités AADL supplémentaires.

S'agissant de la wilaya Guelma, le ministère de l'habitat avait relevé que la totalité du programme de 8.000 loge-

ments AADL retenu pour la wilaya de Guelma a été officiellement mise en chantier.

Pour ce qui est de la wilaya d'Oran, le wali avait évoqué dernièrement la concrétisation d'un important programme de location-vente (AADL) de 10.000 logements.

Toujours à Oran, le directeur du logement de la wilaya, M. Bahar Mohamed, avait révélé lundi à l'APS que 63.762 logements y sont en cours de réalisation, annonçant le lancement prochain de 4.095 logements dont 3.000 de type AADL.

Selon le bilan des réalisations du secteur de l'Habitat présenté le 18 juillet dernier, 129.862 logements ont été livrés au cours du premier semestre de 2017, dont 18.664 logements de type location-vente, à travers le territoire national.

## Le Conseil des ministres approuve la réévaluation du projet de la voie d'accès au trans-Rhumel Salah-Bey de Constantine

Le Conseil des ministres réuni hier sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a approuvé la réévaluation du projet de la voie d'accès au viaduc transrhumel Salah-Bey de Constantine.

Estimée à 4,6 milliards de DA, cette réévaluation permettra l'achèvement des travaux de réalisation de l'ultime voie d'accès de cet ouvrage d'art reliant le quartier des Castor à la méga cité Ziadia, sur les hauteurs de Constantine, ont attesté des responsables locaux, rappelant que ce chantier était à l'arrêt depuis plusieurs mois pour des raisons financières notamment.

Les gros ouvrages de ce chantier qui s'étend sur plus de 1 km ont été "achevés" et ne reste, a ajouté la même source, que la "consolidation des fondements

de l'ouvrage conformément aux solutions arrêtées dans le cadre de l'étude engagée pour remédier au problème du glissement de terrain, signalé sur une partie de ce tronçon".

La réalisation de cette voie de communication faisant jonction entre le transrhumel et les quartiers nord de la ville, désengagera la circulation sur toute la partie située sur les hauteurs de Constantine et permettra également davantage de fluidité vers l'autoroute Est-ouest via le quartier de Djebel El Ouahch, a-t-on estimé.

Cet accès fait partie de quatre "ouvertures" prévues dans le cadre de la réalisation de ce pont géant, a-t-on rappelé de même source, signalant que trois accès sont déjà opérationnels et ne reste que la livraison de cette voie (les Castor-Ziadia)

pour que le pont géant, inauguré en juillet 2014, sera "investi" pleinement.

Conçu selon un design futuriste, le pont Salah Bey, le huitième de la ville des ponts, que les Brésiliens de l'entreprise Andrade Gutierrez, réalisatrice du projet, ont qualifié de "défi d'ingénierie et d'architecture", relie au-dessus de l'Oued Rhumel la place de l'ONU aux hauteurs de Constantine sur près de 1.200m, et a "révolutionné" le mode de déplacement à Constantine notamment avec l'ouverture des accès donnant vers les quatre coins de la ville. La réalisation du transrhumel et des trois voies d'accès déjà opérationnelles avait nécessité un investissement de plus de 30 milliards de dinars, ont informé les responsables de la direction des travaux publics.

## C O N S E I L D E S M I N I S T R E S

## Le Conseil des ministres approuve plusieurs contrats sur la recherche et l'exploitation des hydrocarbures

Le Conseil des ministres, présidé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a examiné et adopté hier huit décrets présidentiels portant approbation de contrats ou d'avenants à des contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures.

L'un de ces décrets concerne un contrat liant la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach au groupe énergétique italien Eni, pour proroger de cinq années la production d'un gisement pétrolier.

Sonatrach et Eni ont conclu en juin dernier des accords de partenariat permettant "la poursuite de l'exploitation conjointe de gisements d'hydrocarbures et la réalisation de travaux additionnels pour augmenter les réserves récupérables d'hydrocarbures".

Les deux groupes avaient également signé, en novembre 2016 à Rome, plusieurs accords de coopération dans le secteur énergétique.

Ces accords s'étendent à l'exploration ainsi qu'à d'autres domaines d'activités comme le développement des énergies renouvelables, le raffinage, la pétrochimie et la Recherche et Développement.

En mars dernier, des travaux de réalisation de la première centrale photovoltaïque dédiée à un champ pétrolier avaient été lancés par Sonatrach et Eni pour le gisement pétrolier de Bir Rebaa Nord "BRN" (Ouargla), marquant le premier pas d'une transition vers l'électrification électrique d'origine solaire des champs pétroliers de la compagnie pétrolière nationale.

D'une capacité de 10 MW, la centrale de BRN utilisera près de 32.000 panneaux solaires et s'étendra sur une superficie de 20 hectares moyennant de ce champ et permettra d'économiser l'équivalent de 6 millions de m<sup>3</sup> par an de gaz.

Par ailleurs, les sept autres décrets adoptés par le Conseil des ministres concernent des avenants de contrats conclus entre Sonatrach et l'Agence Alnaft, pour la recherche et l'exploration, sur un ensemble de quatorze (14) périmètres, selon le communiqué du Conseil.

## Amendement du Code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion pour introduire le bracelet électronique

Le Conseil des ministres, réuni hier sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adopté un projet de loi portant amendement du Code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus afin d'introduire le mécanisme de surveillance par le bracelet électronique.

Cette révision de la loi introduit le placement des condamnés à des peines privatives de liberté sous surveillance électronique, indique un communiqué du Conseil des ministres.

Le bénéfice de ce nouveau régime passe par une demande du détenu concerné qui sera étudiée par le juge. En cas d'accord, le condamné est alors soumis au port d'un bracelet électronique pour garantir sa présence au lieu qui lui a été assigné, ajoute la même source.

Ce procédé peut être révoqué par le juge en cas de non respect par le détenu de ses obligations ou lorsque le placement sous surveillance électronique pourrait porter atteinte à la sécurité et à l'ordre public.

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh avait déjà expliqué que "le détenu condamné définitivement à une peine de trois (3) ans ou moins ou encore le détenu à qui il reste une peine de moins de trois ans -sur décision du juge de l'application des peines- peuvent purger leurs peines en dehors de l'établissement pénitentiaire et seront surveillés par le biais du bracelet électronique".

Il s'agit d'un "nouveau mécanisme qui s'adapte à la nouvelle vision de la réforme du système pénitentiaire", avait indiqué le ministre, précisant que le secteur a réalisé en matière de réformes "des résultats satisfaisants. Avec l'entrée en vigueur de ce procédé, l'Algérie sera le premier pays arabe à introduire le bracelet électronique et le deuxième pays africain après l'Afrique du Sud.

## TEXTE INTÉGRAL

# Le président Bouteflika préside Le Conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni hier à Alger sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique un communiqué de la présidence de la République, dont voici le texte intégral.

"Son Excellence, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a présidé une réunion du Conseil des ministres, ce mercredi 6 septembre 2017, correspondant au 15 Dhou El Hidja 1438.

Le Conseil des ministres a entamé ses travaux par l'examen du Plan d'action du gouvernement présenté par le Premier ministre, conformément à l'article 93 de la Constitution.

Ce document a pour référence le Programme du président de la République. Il s'appuie également sur le nouveau modèle de croissance adopté par le Conseil des ministres en juillet 2016.

Le Plan d'action s'engage d'abord sur la préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'unité du pays. Il insiste aussi sur la consolidation de la démocratie, y compris par une bonne organisation des élections locales du mois de novembre 2017. Il affirme également la promotion de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance dans tous les domaines de la vie nationale.

Au plan économique, et conformément aux directives du président de la République, le Plan d'action expose notamment, une politique d'intensification de la croissance, grâce à l'amélioration de l'environnement des affaires, à la promotion de l'investissement dans tous les secteurs, au soutien au développement agricole et rural, ainsi qu'à la valorisation du développement local.

Dans le domaine social, le Gouvernement poursuivra notamment la réforme du système national d'éducation et de formation ainsi que du système de santé.

Il verra également à la résorption du déficit en logements et à l'amélioration du cadre de vie de la population. Un accent particulier est accordé à la promotion de l'emploi, à la jeunesse et à la culture. La justice sociale et la solidarité nationale, demeureront au centre de l'action du Gouvernement.

Intervenant à l'issue de l'adoption du Plan d'action par le Conseil des ministres, le Président Abdelaziz Bouteflika a instruit le Gouvernement de travailler avec diligence et détermination à répondre aux attentes de la population, à faire progresser le processus de réforme et de modernisation du pays dans tous les domaines, et à faire avancer la construction d'une économie de plus en plus diversifiée.

Le chef de l'Etat a également chargé le Gouvernement d'accompagner ses efforts d'une communication dynamique, de l'expliquer le sens véritable des réformes qui seront mises en route, à l'effet d'y faire adhérer la société, en cette phase où le pays est confronté à de nombreux défis.

Le Conseil des ministres a ensuite examiné et adopté un projet de loi portant amendement de la loi sur la Monnaie et le crédit, pour introduire le financement non conventionnel au profit du Trésor public.

Lors du Conseil des ministres du mois de juin écoulé, le président de la République qui avait relevé l'intensité de la crise financière induite par la chute des prix des hydrocarbures, avait instruit le Gouvernement d'écarter le recours à



l'endettement extérieur et de promouvoir le recours à un financement non conventionnel interne.

C'est à cela que répond le projet de loi examiné ce jour par le Conseil des ministres et qui autorisera la Banque d'Algérie à prêter directement au Trésor public, afin de permettre à ce dernier (i) de financer les déficits du budget de l'Etat, (ii) de financer la dette publique interne, (iii) et d'allouer des ressources au Fonds national de l'investissement.

Ce mode de financement exceptionnel qui sera instauré pour une durée de cinq années, sera accompagné de la mise en œuvre d'un programme de réformes structurelles économiques et financières, destinées à rétablir l'équilibre des finances publiques ainsi que l'équilibre de la balance des paiements.

Le financement non conventionnel a été introduit par un certain nombre de pays développés (Japon, Etats-Unis, Royaume Uni par exemple), pour faire face aux effets de la crise financière mondiale sur leur développement.

L'Algérie va recourir temporairement à ce même financement après avoir résisté trois années durant, aux effets d'une crise financière sévère induite par une grave chute des prix des hydrocarbures. Ce faisant, notre pays évitera un arrêt de son processus de développement économique et social, en même temps, qu'il se ménagera une période de transition en vue de finaliser ses réformes économiques et financières.

Intervenant à l'issue de l'adoption de ce projet de loi, le président de la République a souligné que le peuple algérien qui a tant versé de sacrifices pour transcender la tragédie nationale et renouer ensuite avec le développement depuis près de deux décennies, mérite de ne pas connaître une nouvelle panne de développement après celle qu'il a vécue à la fin des années quatre-vingt.

Le Président Abdelaziz Bouteflika a ajouté que si le recours au financement non conventionnel permettra au pays de continuer d'avancer, cette formule novatrice interpelle également chacun pour prendre conscience de la difficulté de la période et du sursaut que cela exige.

Le chef de l'Etat a poursuivi en soulignant que les partenaires sociaux et le Gouvernement sont en devoir de faire preuve de solidarité et de coordination, pour garantir la progression des réformes dans la paix sociale.

Les travailleurs sont donc appelés chacun dans son secteur, à redoubler d'efforts pour faire avancer les réformes destinées à moderniser la gestion du pays et notamment l'efficacité et la compétitivité de son économie, pour offrir au pays des revenus substantiels à même de garantir sur le long terme, la pérennité de la justice sociale et de la solidarité nationale, a relevé le président de la République.

Le Président Bouteflika a indiqué aussi que, c'est parce que l'Algérie dis-

pose encore d'une indépendance économique extérieure grâce au remboursement anticipé de sa dette et à l'accumulation des réserves de change, qu'elle peut recourir aujourd'hui souverainement au financement interne non conventionnel pour éviter une régression de sa croissance qui serait dangereuse économiquement mais aussi socialement.

Il appartient donc à chacun de nous, par de-là tout clivage, y compris politique, de s'associer à la préservation de l'indépendance économique et financière du pays par l'adhésion aux réformes et aux efforts que cela requiert, a conclu le président de la République.

Le Conseil des ministres a poursuivi ses travaux par l'examen et l'adoption d'un projet de loi organique modifiant la loi organique relative à l'organisation et au fonctionnement du Conseil de l'Etat.

Cette révision législative vient accompagner les nouvelles dispositions de la Constitution, et notamment son article 142, qui donne désormais compétence au Conseil d'Etat d'émettre un avis sur les projets d'ordonnances que prendrait le Président de la République durant la vacance parlementaire.

Le Conseil des ministres a également examiné et adopté un projet de loi portant amendement du code de l'Organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus.

Cette révision de la loi introduit le placement des condamnés à des peines privatives de liberté, sous surveillance électronique.

Le bénéfice de ce nouveau régime passe par une demande du détenu concerné qui sera étudiée par le juge. En cas d'accord, le condamné est alors soumis au port d'un bracelet électronique pour garantir sa présence au lieu qui lui a été assigné. Ce procédé peut être révoqué par le juge en cas de non-respect par le détenu de ses obligations ou lorsque le placement sous surveillance électronique pourrait porter atteinte à la sécurité et à l'ordre public.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a examiné et adopté huit décrets présidentiels portant approbation de contrats ou d'avenants à des contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures.

L'un de ces décrets concerne un contrat liant Sonatrach à l'entreprise ENI, pour proroger de cinq années la production d'un gisement pétrolier.

Les sept autres décrets concernent des avenants de contrats conclus entre Sonatrach et l'Agence Alnaft, pour la recherche et l'exploration, sur un ensemble de quatorze périmètres.

En outre, le Conseil des ministres a entendu et approuvé une communication du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, relative à cinq contrats en gré à gré simple portant réalisation de 22.900 logements de type location-vente.

Ces logements seront réalisés dans les wilayas d'Alger, Béjaïa, Guelma et Oran.

Le Conseil des ministres a ensuite entendu et approuvé une communication du ministre des Travaux publics et des Transports portant réévaluation de l'opération relative à la réalisation du viaduc Trans Rhumel.

Cet ouvrage est destiné à assurer la liaison entre le centre-ville de Constantine et l'autoroute Est-Ouest.

Le Conseil des ministres a conclu ses travaux par l'examen et l'adoption de décisions individuelles de nominations et de fins de fonction à des fonctions supérieures de l'Etat".

## LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE MME GHANIA EDDALIA: «La distribution des trousseaux scolaires aux enfants nécessiteux pour la première fois avant la rentrée »

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a annoncé, mardi à Tipasa, avoir donné des instructions fermes pour que l'opération de distribution des trousseaux scolaires aux enfants issus de catégories nécessiteuses se fasse cette année avant la rentrée scolaire et dans de bonnes conditions.

«Des instructions fermes ont été données, en juin dernier, à tous les services concernés, en vue de la prise en charge de ce dossier +sensible+ dans les délais, soit avant la rentrée sociale», a affirmé la ministre à ce propos.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de travail à Tipasa, Mme Eddalia s'est félicitée du fait que la distribution des trousseaux scolaires aux enfants nécessiteux n'ait pas enregistré de retard cette année, assurant que tous les enfants des familles nécessiteuses recensées ont reçu des trousseaux scolaires (cartables avec toutes les fournitures scolaires nécessaires, en plus de tabliers), à la veille de la rentrée scolaire, attendue pour demain mercredi.

La ministre a fait part, par la même occasion, de la décision prise par son département de relancer les opérations de recrutement au niveau des structures relevant de son secteur suite, a-t-elle précisé, au constat d'un déficit dans l'encadrement des établissements spécialisés relevant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, après le gel des recrutements dans le domaine de gestion des ressources humaines ayant touché son secteur en 2015, a-t-elle expliqué.

Mme Eddalia a aussi signalé la «réactualisation attendue de certaines spécialités afin de les adapter aux développements en cours dans le domaine de la formation spécialisée, avec l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication».

Durant sa visite au niveau de nombreux établissements spécialisés de la wilaya, la ministre n'a pas manqué de saluer les efforts fournis par les responsables au regard de la spécificité de leur travail requérant une attention particulière pour les enfants souffrant de handicaps multiples, a-t-elle souligné.

L'opportunité a donné lieu à une visite de Mme Eddalia au Centre national des femmes victimes de violences de Bou Ismail, où elle s'est enquis des conditions de leur prise en charge, avant son inspection du centre national de formation professionnelle des personnes handicapées physiques de Khemisti.

La ministre a ensuite présidé une cérémonie d'attribution d'un bus au profit de l'école des enfants malentendants, avant de clore sa visite par une tournée au Centre psychopédagogique des enfants inadaptés mentaux.

## SOLIDARITÉ CRA: des cartables scolaires au profit de 10 mille élèves démunis

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA) Mme Saïda Benhabiles a déclaré hier que 10 000 enfants démunis ont bénéficié de cartables contenant toutes les fournitures scolaires.

Mme Benhabiles qui supervisait une opération de distribution symbolique de 250 cartables scolaires au niveau de l'établissement éducatif "Rais 1", à Sidi Moussa a précisé que cette opération s'inscrivait dans le cadre du programme du CRA prévu pour la rentrée scolaire.

Cette initiative organisée sous le thème "Enfant-cartable-sourire-espoir" tend à répandre la culture de solidarité, a indiqué la responsable du CRA soulignant l'importance de la transparence dans l'acheminement des aides aux nécessiteux, avec la coordination des autorités locales et des représentants de la société civile à travers les wilayas du pays.

Mme Benhabiles a en outre indiqué que ses services vont distribuer 18 tonnes d'aides alimentaires, des couvertures et des médicaments au profit des familles victimes des inondations à Bordj Badji Mokhtar.

La présidente du CRA a salué la contribution de l'Armée nationale populaire (ANP) qui prendra en charge l'opération d'acheminement de ces aides, se félicitant des dons reçus par le CRA de la part des différents acteurs des secteurs public et privé.

## RENTÉE SCOLAIRE 2017/ 2018 : M<sup>me</sup> Benghabrit donne le coup d'envoi officiel depuis Ouargla

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a donné hier à partir de la wilaya de Ouargla, le coup d'envoi officiel de la rentrée scolaire 2017/2018, à laquelle sont attendus plus de 9 millions d'élèves, tous cycles scolaire confondus, à travers le territoire national.

La ministre a, dans ce cadre, présidé une cérémonie symbolique organisée au nouveau groupement scolaire «Cheikh Bouamama» (commune de Hassi Benabdallah), inauguré à cette occasion par la première responsable du secteur.

Le cours inaugural pour cette année scolaire a été consacré à «l'écocitoyenneté» et l'accent mis à cette occasion sur l'éducation comportementale et la contribution «active» du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, d'autant que le slogan choisi pour cette nouvelle année scolaire est «Tous mobilisés pour une école citoyenne et de qualité».

Plus de 9 millions d'élèves, tous cycles scolaires confondus, devaient rejoindre mercredi les bancs des écoles à travers 26.964 établissements, soit plus de 270.000 élèves de plus que l'année écoulée, selon les données avancées par le ministère de l'Éducation Nationale.

Il s'agit de 4.373.222 élèves dans le primaire, 2.820.172 dans le cycle moyen et 1.222.687 dans le secondaire. Pour la seule wilaya d'Ouargla, plus de 187.000 élèves, tous paliers scolaires confondus, sont attendus pour cette rentrée scolaire dont 89.281 élèves dans le primaire (18.703 année préparatoire, et première année), 60.935 dans le cycle moyen et 27.595 autres dans le secondaire, encadrés par 9.166



enseignants dont 700 nouveaux recrutés. Le secteur de l'éducation dans la wilaya a été renforcé par de nouveaux établissements éducatifs, à savoir un lycée dans la commune de N'goussa, un Centre d'enseignement moyen (CEM) dans la localité de Chegga (commune de El-Alia), en plus de trois groupements scolaires implantés au niveau des communes de Hassi Benabdallah, Témacine et Nezla.

Cette wilaya dispose de 474 établissements scolaires, dont 312 écoles primaires, 113 collèges d'enseignement moyen et 49 lycées avec une annexe dans la daïra frontalière d'El-Borma.

Concernant le cycle primaire, de nouvelles classes pour l'enseignement de la langue tamazigh seront ouvertes au titre de la nou-

velle année scolaire au chef-lieu de wilaya, ainsi que dans la commune de Blidet-Amor (wilaya déléguée de Touggourt), outre 409 classes préparatoires, a-t-on signalé. Dans le cadre de la politique solidaire de l'Etat, la ministre de l'Éducation nationale avait appelé au versement de la prime de scolarité de 3.000 DA dans les délais, à l'ouverture des cantines scolaires et à une meilleure prise en charge des enfants aux besoins spécifiques.

La nouvelle rentrée scolaire sera marquée aussi par l'amélioration des méthodes d'enseignement du deuxième palier des cycles primaire et moyen (3ème et 4ème année primaire et 2ème et 3ème année moyenne), outre la distribution de 70 millions de livres dont 40 millions nouveaux livres.

## LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, M<sup>me</sup> NOURIA BENGHABRIT :

### «Pour le renforcement du rôle de l'administration et de l'action éducative »

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a affirmé hier à Ouargla que durant cette nouvelle année scolaire l'accent sera mis sur le renforcement du rôle de l'administration et de l'action éducative.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie du coup d'envoi officiel de la rentrée scolaire 2017/2018, la ministre a affirmé que «durant cette nouvelle année scolaire, l'accent sera mis sur le renforcement du rôle de l'administration et de l'action éducative», précisant que cette «année sera une année réussie» grâce aux efforts de tous, étant donné que «chacun des acteurs du secteur apportera sa contribution au développement du système éducatif de notre pays dans le cadre de la poursuite du processus de réformes engagées en 2003».

Soulignant l'importance du dialogue et de la communication dans

le cadre de la complémentarité, de la coordination et du respect mutuel», la ministre a mis en exergue le rôle de l'école à travers sa contribution à la consécration de la culture du civisme et de la tolérance et à la préparation de nos enfants à la vie sociale en leur inculquant des connaissances qui cadrent avec les besoins des structures et des institutions qui régissent la vie scolaire et sociale. «Une école citoyenne et de qualité ne saurait être sans des enseignants compétents et bien formés», a soutenu Mme Benghabrit soulignant que «la formation et notamment la formation continue des enseignants reste notre première priorité pour cette année scolaire».

Il sera également axé cette année sur la pédagogie en privilégiant l'amélioration des apprentissages et des pratiques pédagogiques, en particulier dans le cycle primaire, ainsi que

sur l'évaluation pédagogique, l'orientation scolaire et sur la promotion des activités culturelles et para scolaires, a affirmé la ministre.

Un intérêt particulier sera accordé à la formation et au renforcement du professionnalisme des fonctionnaires, ainsi qu'à la bonne gestion des ressources humaines et des finances des établissements grâce à la numérisation, a-t-elle ajouté.

«Le dialogue social responsable et continu est l'une de nos priorités pour assurer un climat serein favorisant de meilleurs résultats scolaires», a souligné Mme Benghabrit. La ministre qui a assisté au cours inaugural consacré cette année à «l'écocitoyenneté», a précisé que ce thème entrerait dans le cadre des orientations stratégiques nationales et de l'engagement volontaire de l'Algérie au titre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable de l'Organisation des

Nations Unies à l'horizon 2030. Elle a, à cet égard, rappelé qu'une convention avait été signée en 2002 avec le ministère chargé de l'environnement pour la mise en œuvre d'un programme visant à introduire l'éducation environnementale dans le cursus scolaire. Le secteur compte désormais 12.379 clubs verts auxquels participent 267.000 élèves à travers tous les établissements scolaires du pays, a fait savoir Mme Benghabrit. La ministre de l'Éducation nationale a inauguré, dans la wilaya d'Ouargla, un nouveau groupement scolaire dans la commune de Hassi Benabdallah (20 km du chef-lieu de wilaya) qui a abrité la cérémonie du coup d'envoi officiel de la nouvelle année scolaire.

La première responsable du secteur a achevé sa visite par l'inspection de l'école primaire Dekkar Belkhor dans la commune de Sidi Khouiled.

## ANSEJ : Signature d'une convention de rééchelonnement des crédits accordés avant mars 2011

Une convention de retraitement des créances ainsi que des agios réservés éligibles à l'efficacité, nés des crédits accordés aux promoteurs Ansej antérieurement au mois de mars 2011, a été signée hier à Alger entre les banques publiques, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac).

Cette convention a été signée par le président de l'association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), M. Boualem Djebbar et le directeur général par intérim du fonds de caution mutuelle de garantie risque/crédits jeunes promoteurs et d'autre part, Mme Djaider, directrice par intérim de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) en présence des ministres des Finances, M. Abderrahmane Raouia, et celui du Travail, de l'emploi et la sécurité sociale, M. Mourad Zemali.

Elle a été également signée par les responsables des cinq banques publiques concernées.

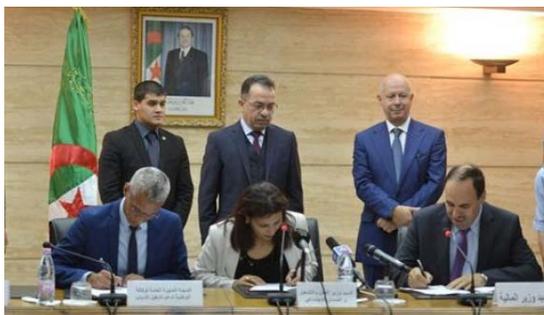
Il s'agit de la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR), le crédit populaire d'Algérie (CPA), la banque nationale algérienne (BNA), Banque de développement local (BDL) et la Banque extérieure algérienne (BEA).

S'exprimant à l'issue de la cérémonie de signature de la convention, le ministre des Finances a fait savoir que «la convention signée consiste à effacer les agios des entreprises Cnag et Ansej qui étaient sous le régime d'avant 2011», rappelant que depuis cette date le régime a été changé et que les jeunes promoteurs bénéficient d'avantages. «Ceux qui étaient avant le régime de 2011 ont eu des difficultés financières.

Cette convention va permettre d'effacer les agios qui sont les intérêts en retard et va permettre aussi un rééchelonnement de la dette bancaire», a indiqué M. Raouia.

De son côté, le ministre du Travail, l'emploi et la sécurité sociale, M. Mourad Zemali, a indiqué que «la signature de cette convention entre le cadre de l'accompagnement de post-création» soulignant qu'il s'agit des entreprises qui actuaient avant 2011 et n'avaient pas les mêmes avantages que ceux nés après 2011.

Ainsi, cette convention va permettre aux micro-entreprises d'avoir une «deuxième chance et redémarrer leur activité avec l'effacement des agios», a ajouté M. Zemali. Le nom-



bre des entreprises qui vont bénéficier de l'effacement des agios n'est pas encore défini. «Pour le moment, on ne peut pas savoir le chiffre exact des entreprises concernées puisqu'il s'agit d'un acte volontaire», a-t-il expliqué.

Pour sa part, le président de l'ABEF, Boualem Djebbar a expliqué que cette convention s'inscrit dans le cadre du traitement de difficultés rencontrés lors de remboursement des crédits octroyés aux micro-entreprises avant mars 2011, et qui n'ont pas bénéficié des mêmes avantages que les jeunes promoteurs ont eu après cette date.

Cette action s'articule autour de deux aspects.

Il s'agit de «modalités de prise en charge de l'endettement des remboursements de leurs crédits bancaires et, d'autre part, le retraitement des agios réservés rattachés intérêts et pénalités de retard», ainsi que la possibilité de rééchelonnement des crédits accordés», a-t-il ajouté.

L'application des nouvelles mesures est soumise à trois conditions. Ainsi, «le jeune promoteur doit prouver que le matériel existe toujours, l'adhésion au Fonds de garantie mais ne doit pas être encore indemnisé par ce fonds et enfin, il doit rembourser une partie de 5 à 10% à l'avance du montant de crédits». Sur le plan pratique, la démarche passe par l'introduction

d'une demande auprès de l'Ansej et la Cnac. Celles-ci procéderont à la visite des micro-entreprises demandeurs, pour un constat sur l'existence des équipements.

Par la suite, sur la base du dossier introduit par les promoteurs concernés ainsi que l'attestation de garantie délivrée par le Fonds de garantie des micro-entreprises, l'Ansej et/ou la Cnac procédera à leur transmission aux banques. En dernière étape, les dossiers réceptionnés par les banques feront objet d'étude pour un éventuel effacement des agios réservés (intérêts + pénalités), avec suspension des procédures judiciaires ainsi que la détermination du montant de crédit à rééchelonner, dont la durée peut atteindre 5 ans, dont 12 mois de différé maximum selon le cas.

Les jeunes promoteurs ont un délai jusqu'à la fin de l'année en cours pour déposer leur dossier, a-t-il précisé.

Par ailleurs, le ministre du Travail a évoqué le code des marchés publics notamment l'article qui prévoit que «20% de la commande publique est réservée aux micro-entreprises».

A ce propos, il a dit : «Au début, il y a eu des difficultés pour l'application de cette mesure mais ces derniers temps, nous avons élaboré un cahier de charges unique qui va être transmis à tous les walis pour expliquer la procédure».

## INVESTISSEMENT : Une hausse de 7% des crédits accordés à l'économie entre janvier et juin 2017 (ABEF)

Les crédits accordés par les banques à l'économie nationale concernant l'investissement ont connu une évolution de 7% entre janvier et juin 2017, a annoncé hier à Alger le président de l'Association des banques et établissements financiers, M. Boualem Djebbar, dans une déclaration à l'APS.

«Malgré la persistance du choc financier externe induisant une contraction des liquidités, les banques continuent à mobiliser des crédits pour le financement de l'économie en général, et l'investissement productif privé et public, en particulier, ainsi que les dispositifs aidés.

«Les différents instruments mis en place à cet effet (crédit, leasing, capital investments) ont connu une évolution de 7% entre janvier et juin 2017», a-t-il avancé en marge de la cérémonie de signature d'une convention de retraitement de créances ainsi que des agios réservés éligibles à l'efficacité nés des crédits accordés aux promoteurs Ansej antérieurement au mois de mars 2011.

Ce qui explique selon lui «la baisse de liquidités au niveau des banques, parce qu'il y a un fort taux de consommation des crédits accordés les années précédentes.

Et maintenant, les banques font recours, pour certaines, au refinancement de la Banque d'Algérie, qui est un instrument de politique monétaire normal de régulation de la liquidité et d'injection de liquidités sur le marché pour permettre de maintenir un taux de croissance appréciable pour l'économie nationale».

«Les crédits d'investissement représentent 75% des crédits accordés à l'économie (50% pour le secteur public et 50% pour le secteur privé)».

«Ces crédits restent sains en général, puisque la part des créances classées ne représentent que 10% et sont, en fait, cumulés depuis plusieurs dizaines d'années, couverts par des garanties, et font l'objet de suivi en matière de recouvrement par les banques», a-t-il précisé.

«Les banques ont toujours été conscientes du rôle central qu'ils doivent en matière de financement de l'économie réelle.

La preuve, les dernières années, on a enregistré un taux de croissance des crédits très appréciables, qui a dépassé dans certaines années les 20%.

On a même atteint, en 2014, 26% de croissance», a-t-il rappelé.

Durant les années 2015-2016, on a enregistré des taux de l'ordre de 16-18% de croissance des crédits.

Malgré la persistance du choc externe, cette tendance est maintenue», a-t-il ajouté.

Quant aux modes de financements qui se font actuellement, il a cité le financement de l'investissement, le crédit bancaire direct, le leasing et la prise de participation à travers les fonds d'investissement, «mais il y a aussi ce que nous sommes en train de mettre en place graduellement, qui est le financement participatif», a-t-il fait savoir.

«Le financement participatif est basé sur les taux de marge et non sur les taux d'intérêt», a-t-il expliqué.

«Si on analyse la structure du crédit des banques, on trouve que 75% des crédits vont à l'investissement, à moyen et à long terme.

Mais encore, 80% à 90% des 25% des crédits d'exploitation à court-terme boostent l'investissement, car il s'agit du financement des intrants, de la matière première», a-t-il affirmé.

## TERRES AGRICOLES IRRIGUÉES : Commission interministérielle de suivi du projet et son parachèvement

Une commission interministérielle a été mise sur pied, mardi à Alger, par les ministères des ressources en eau et de l'Agriculture, pour le suivi de la mise en oeuvre du projet de développement des systèmes d'irrigation et d'extension de la superficie des terres irriguées, et ce au terme d'une rencontre de concertation entre les ministres des deux secteurs.

La rencontre coprésidée par le ministre des ressources en eau, Hocine Necib et le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi, en présence de cadres des deux ministères, s'inscrit dans le cadre de la concertation et de la coordination périodiques entre les deux secteurs pour l'évaluation de la mise en oeuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à augmenter la superficie des terres agricoles irriguées pour atteindre 2,136 millions d'hectares à l'horizon 2019. Composée de cadres des deux ministères, la commission interministérielle sera chargée de l'évaluation et du suivi des réalisations accomplies à ce jour et les moyens de la poursuite de ce projet jusqu'en 2019. Dans son intervention à cette occasion, M. Necib a mis l'accent sur l'importance des investissements réalisés durant la dernière décennie



dans son secteur, soulignant que 66% des eaux mobilisées à cet effet étaient destinées à l'agriculture, soit 6,5 milliards de mètres cube dont 4,7 milliards m<sup>3</sup> d'eaux souterraines et 1,8 milliards m<sup>3</sup> d'eaux des barrages, ce taux ne dépassait pas les 40% en 1999. Concernant cette réunion,

le ministre a indiqué qu'elle visait l'évaluation de l'exploitation des capacités disponibles en termes de superficies irriguées et l'examen de la mise en place d'une complémentarité entre plans de développement des deux secteurs, outre la réutilisation des eaux usées assainies en agriculture et le développement des systèmes d'irrigation. Les deux secteurs ouvrent à trouver une plateforme de concertation et de coordination en vue d'atteindre les objectifs tracés, à même de conférer une nouvelle dynamique au niveau central et local par la mise en place d'un plan d'action pour chaque wilaya. De son côté, M. Bouazghi a salué les réalisations accomplies dans ce domaine, soulignant la nécessité de poursuivre la réalisation du projet d'extension et de développement des terres agricoles irriguées, en vue d'améliorer et d'intensifier les produits agricoles, à même de diversifier l'économie nationale et de réaliser la sécurité alimentaire.

Les deux ministres ont souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour relancer des partenariats avec le Privé en termes de systèmes d'irrigation, précisant qu'un cadre juridique devant régir ce genre de partenariat était en cours d'élaboration.

RENTRÉE SCOLAIRE À ANNABA :

## Ouverture de deux classes d'enseignement de tamazight

Deux (2) classes d'enseignement de la langue amazighe ont été ouvertes mardi à Annaba au titre de la nouvelle rentrée scolaire 2017-2018 prévue mercredi, a-t-on appris du directeur de l'éducation, Ahmed Ayachi.

Dotée de 25 places pédagogiques chacune, ces deux classes ont été ouvertes dans les établissements primaires «Amor Rizzi» et «Moussa Amari» de la ville d'Annaba, selon le même responsable qui a souligné la disposition des services de l'éducation «à procéder à l'ouverture de nouvelles classes d'enseignement de tamazight selon les demandes exprimées».

D'autre part, plusieurs infrastructures scolaires ont été réceptionnées à Annaba en prévision de la nouvelle année scolaire a-t-on noté, détaillant qu'un (1) lycée et deux (2) groupements scolaires seront opérationnels au groupement d'habitants de la commune d'El Bouni.

Trois (3) salles de sports ont été réalisées au lycée «El Mokaouama» et deux CEM (collège d'enseignement moyen) «8 mai 1945» et «Mohamed Taybi», au chef-lieu de wilaya et seront fonctionnels pour cette année scolaire, a souligné Ahmed Ayachi.

A Annaba, 138.976 élèves rejoindront les bancs de l'école à partir de mercredi, au titre de la rentrée scolaire 2017-2018, dont 12.400 prendront le chemin de l'école pour la première fois, a-t-on souligné. Ces scolarisés sont répartis sur 351 établissements scolaires, dont 38 lycées.

AÏN TÉMOUCHENT:

## Prendre en charge le cadre de vie des citoyens des centres ruraux d'El Malah

La wali d'Ain Temouchent, Labiba Ouinez a instruit, mardi, les responsables de prendre en charge en urgence l'amélioration du cadre de vie des citoyens des centres ruraux de la daïra d'El Malah.

Lors d'une visite d'inspection au village de Ouled Djebara relevant de la commune de Terga (daïra d'El Malah), Mme Ouinez a insisté sur la nécessité d'une prise en charge urgente des dossiers d'alimentation en eau potable et d'assainissement et des responsables du secteur des ressources en eau se sont engagés à traiter ces dossiers par des opérations spéciales.

Ce village bénéficiera d'éclairage public à travers un projet de réalisation de trois postes de distribution pris en charge par la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO).

Le village «Gherras Baroudi» situé dans la commune de Ouled Kihal (daïra d'El Malah) a été également visité par la wali, qui s'est enquis de l'état d'avancement des travaux du projet d'aménagement de ce centre rural pour un coût de 15 millions DA, portant sur la réalisation d'un réseau d'AEP et d'un autre d'assainissement achevés complètement.

Les travaux d'aménagement externe dotés d'une enveloppe de 37 millions DA au titre du programme sectoriel ont atteint, quant à eux, un taux d'avancement de 60 pour cent. A cette occasion, Mme Ouinez a insisté sur le respect des délais de livraison des projets, ainsi que sur la qualité et le suivi permanent des travaux par les bureaux d'étude et les entreprises de réalisation. La wali a inspecté le centre rural du village «Farsi Mohamed» dans la commune de Chaabat L'ham donnant des instructions strictes aux responsables de la commune et de la SDO pour son raccordement au réseau d'électricité.

AGRICULTURE :

## Mise en valeur prochaine de 17.000 ha au sud de Khenchela

Le cahier des charges pour la mise en valeur de 17.000 hectares dans la région Sud de la wilaya de Khenchela sera signé la semaine prochaine, a annoncé mardi à l'APS le directeur de wilaya de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Djellal Guerrouï. Selon la même source, l'entreprise nationale Cosider est concernée par la signature du pacte de valorisation de ces terres réparties sur les deux périmètres Djellil et Bousalah dans la commune de Babar dans le cadre de

l'instruction ministérielle relative à la création d'exploitations nouvelles d'agriculture et d'élevage. La moitié de la superficie à mettre en valeur sera consacrée aux grandes cultures stratégiques de blé et l'autre moitié à la plasticulture et l'oléiculture notamment, a ajouté le même responsable qui a relevé que l'objectif de l'opération est d'élargir la surface cultivée et soutenir le développement du secteur agricole et de l'économie nationale. Les deux futurs périmètres

se trouvent près des périmètres réservés par l'Etat à 1.800 jeunes qui devraient bénéficier de l'expérience de Cosider, relève la même source. Lors d'une récente visite dans la wilaya, le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghzi, avait donné des instructions à l'entreprise Cosider pour entamer les travaux de mise en valeur dans le Sud de la wilaya avant fin septembre courant.

APS

RENTRÉE SCOLAIRE:

# Les élèves rejoignent les bancs de l'école dans de bonnes conditions dans le Sud

La nouvelle année scolaire a débuté hier dans de «bonnes conditions», à travers les wilayas du Sud.

Plus de 950.000 élèves, tous cycles d'enseignement confondus, dans les wilayas d'Ouargla, Tindouf, Bechar, Laghouat, Ghardaïa, Adrar, Illizi et El-Oued, ont été accueillis à travers les structures pédagogiques, dotées des cantines scolaires.

Le coup d'envoi officiel de la nouvelle année scolaire a été donné dans la matinée, depuis la wilaya d'Ouargla, par la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, lors d'une cérémonie symbolique organisée au nouveau groupement scolaire «Cheikh Bouamama», dans la commune de Hassi Benabdallah.

La wilaya d'Ouargla compte plus de 187.000 élèves : 89.281 dans le primaire, dont 18.703 en année préparatoire et en première année, le moyen (60.935), le cycle secondaire (27.595). Cet effectif est réparti sur 312 écoles primaires, 113 Collèges d'enseignement moyen (CEM) et 49 lycées.

Le secteur de l'Éducation dans cette wilaya du Sud-est a été consolidé par de nouvelles structures pédagogiques, à savoir un lycée dans la commune de N'goussa, un CEM dans la localité de Chagga (commune de El-Allia) et trois groupements scolaires implantés dans les communes de Hassi Benabdallah, Témacine et Nezla. Ces nouveaux établisse-

ments éducatifs vont contribuer à diminuer la surcharge dans les classes et améliorer les conditions de scolarisation des élèves, notamment dans les zones rurales.

Pour le cycle primaire, la nouvelle rentrée scolaire sera marquée également par l'ouverture de classes pour l'enseignement de la langue tamazigh au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Blidet-Amor (wilaya déléguée de Touggourt), en plus de l'ouverture de 409 classes préparatoires, a-t-on fait savoir.

Dans la wilaya de Tindouf, à l'extrême Sud-ouest du pays, 16.126 élèves, tous cycles éducatifs confondus, ont retrouvé les bancs de l'école. Il s'agit de 9.281 écoliers dans le primaire répartis sur 318 classes, dont l'encadrement est assuré par 318 enseignants, 5.067 autres dans le moyen encadrés par 339 enseignants à travers 17 CEM, alors que le secondaire compte un total de 1.778 élèves encadrés par 166 enseignants dans quatre lycées, selon les données de la direction locale du secteur.

Les cantines scolaires dans l'ensemble des écoles primaires de Tindouf vont garantir, à partir de la première journée de cette rentrée scolaire, des repas chauds aux écoliers, a-t-on assuré.

La wilaya de Bechar recense, pour sa part, quelque 74.345 élèves dans les trois cycles d'enseignement, à savoir 38.911 élèves dans le primaire, dont 3.963 nouveaux inscrits attendus dans 161



groupements scolaires, 24.514 élèves dans le moyen et 10.920 autres dans le cycle secondaire qui a été consolidé par deux nouveaux lycées. Ils seront encadrés par 4.205 enseignants, dont 1.851 pour le primaire, 1.421 pour le moyen et 933 autres pour le secondaire.

A Adrar, quelque 117.000 élèves sont attendus à travers 476 établissements éducatifs, à savoir 350 écoles primaires, 86 CEM et 40 lycées, dont un nouveau dans la commune de Metarfa (Nord de la wilaya déléguée de Timimoune), selon la direction de l'éducation. Toutes les dispositions ont été prises par le secteur pour l'attribution d'un quota de 40.000 primes de scolarité (3.000 DA), aux bénéficiaires à travers les différentes daïras.

Dans la wilaya d'Illizi, les structures pédagogiques ont été renforcées, au titre de la nouvelle année par une école primaire à Ohanet (commune d'In-Amenas), deux CEM base (4) à Bordj Omar Driss et In El-Kours (commune de Illizi), une classe dans le CEM Cheikh El-Mokrani à Bordj Omar Driss, une cantine scolaire dans la

localité de Tamdjert, et une unité de dépiage et de suivi (UDS) à Bordj El-Houas. L'encadrement pédagogique et administratif, dans cette wilaya, a été consolidé par le recrutement de 49 nouveaux enseignants, dont 41 pour le primaire, 8 autres pour le secondaire, en plus de 47 administrateurs (divers grades).

Le secteur de l'éducation dans la même wilaya, recense un total de 1.485 nouveaux inscrits dans les classes préparatoires ouvertes dans les différentes écoles primaires, 1.490 nouveaux élèves dans le moyen et 489 autres dans le secondaire, pour un effectif global de 220.250 élèves, dont 10.456 filles.

La nouvelle rentrée scolaire dans la wilaya de Ghardaïa, dont l'encadrement pédagogique sera assuré par 103.395 enseignants, dont 2.227 (primaire), 1.854 (moyen) et 1.364 (secondaire) a été marquée par l'ouverture de deux écoles primaires à Daïa Ben Dahoula, la Bourgade de Chaabat El-Hamra et Zelfana.

UNIVERSITÉ ORAN 2 :

## Lancement de masters professionnels en langues étrangères

La rentrée universitaire 2017-2018 sera marquée à Oran par l'ouverture de plusieurs spécialités de formation dont des masters professionnels en langues étrangères, a-t-on appris mercredi du recteur de l'université Oran 2.

Au titre de l'ouverture de l'université sur son environnement économique, le ministère de tutelle a décidé le lancement de formations pour l'obtention du titre de master dans les sciences du langage en langue espagnole, littérature et civilisation en langue anglaise, forma-

tion des formateurs en langue française et autres disciplines répondant aux besoins exprimés par le monde socio-économique, a indiqué à l'APS Seddik Amroun. Toujours dans le cadre de l'habilitation des masters, il a annoncé également le lancement de formations à caractère professionnel au titre de l'année 2017-2018 en sciences et techniques avec à la clef des conventions avec l'entreprise «Siemens» pour la maintenance et en instrumentation et industrie avec l'institut de la maintenance et

sécurité industrielle (ex IAP) d'Es-Sénia. Cette nouvelle année universitaire sera aussi celle de l'harmonisation des masters des sciences de la terre et l'habilitation de deux masters en géographie et aménagement du territoire hydro-système et ressources en eau, a indiqué, pour sa part, Mekakia Mehdi Mokhtar, vice-recteur chargée de la formation supérieure, de la graduation du 1er et 2ème cycle. Pour cette prochaine rentrée, l'université a reçu l'affectation de près de 6.000 nouveaux bacheliers. Ces effectifs sont répartis dans la filière des sciences économiques, de gestion et commerciales (1654 étudiants) du droit et des sciences politiques (1.282) et les langues étrangères avec 1.390 nouveaux étudiants dont 205 pour l'allemand, 451 pour l'anglais, 234 pour l'espagnol, 450 pour le français et 50 pour le russe. Concernant les inscriptions des nouveaux bacheliers, elles auront lieu du 10 au 17 septembre courant, et du 17 au 21 du même mois pour uniquement les étudiants ayant procédé aux démarches du transfert.

Une cellule d'écoute a été créée de manière conjointe avec la «Maison de l'entrepreneuriat», une sorte d'interface pour accompagner et faciliter l'insertion professionnelle des personnes diplômées, rappelle-t-on.

GUELMA :

# Concentrer les efforts pour alphabétiser les résidents des zones rurales enclavées

**Le plan d'action de lutte contre l'analphabétisme au titre de la rentrée scolaire 2017-2018 sera marqué dans la wilaya de Guelma par la concentration des efforts pour l'alphabétisation des résidents des zones rurales enclavées, a indiqué mardi le directeur de l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA).**



Une stratégie basée sur une approche de proximité ciblant les résidents des zones enclavées qui n'ont pas pu accéder à l'éducation a été élaborée par les services de cet Office, a expliqué à l'APS Ahmed-Salah Mekki, soulignant que «toutes les conditions nécessaires ont été prises pour garantir une scolarisation efficace des apprenants des classes d'alphabétisation à travers les 34 communes de cette wilaya».

La priorité dans l'encadrement de ces classes d'alphabétisation a été accordée aux diplômés universitaires issus de ces zones éloignées, a ajouté le même responsable.

Les activités de cet office s'articulent également autour des actions de sensibilisation en milieu rural afin de faire

connaître aux résidents que «l'alphabétisation permet d'accéder au monde de la connaissance», a-t-il soutenu, soulignant que des cours portant sur ce thème seront présentés le 8 septembre prochain, en prévision de la Journée mondiale de lutte contre l'analphabétisme.

Les inscriptions pour cette nouvelle saison scolaire, lancés début du mois en cours, s'étaleront jusqu'au 31 du mois de décembre prochain, a indiqué M. Mekki, attestant qu'un nombre «important» de nouveaux inscrits est prévu.

La nouvelle saison scolaire a été marquée par le recensement d'un total de 1.173 apprenants ayant réussi à rallier le 2ème niveau sur les 4.000 scolarisés du niveau 1 dénombrés au titre de la rentrée précé-

dente, a fait savoir le même responsable.

Pour M. Mekki, la réussite d'une nouvelle année d'alphabétisation sera assurée grâce à «la grande coopération» entre les différentes institutions et administrations, l'ouverture de nouveaux espaces et infrastructures pour accueillir des apprenants des classes d'alphabétisation». Le directeur de l'antenne locale de l'ONAEA a ajouté que les écoles primaires, les centres culturels et les maisons de jeunes, ainsi que les structures du secteur de la formation professionnelle et les mosquées, y compris les établissements de rééducation implantés dans les communes de Guelma, de Boucheougout et d'Oued Zenati, accueilleront cette année les classes de lutte contre l'illettrisme.

MÉDÉA :

# 630 millions de DA consacrés à la réhabilitation des structures éducatives affectées par le séisme de Mihoub

Une enveloppe financière de 630 millions de DA a été consacrée à la réhabilitation des structures éducatives affectées par le séisme qui a ébranlé, le 10 Mai 2016, la commune de Mihoub et ses environs, a déclaré hier le wali de Médéa, en marge d'une cérémonie de lancement de l'année scolaire 2017-2018.

Selon le chef de l'exécutif, cet effort financier de l'Etat a permis de réhabiliter 55 structures éducatives totalement ou partiellement endommagées suite à ce séisme, et leur mise à la disposition des élèves issus des localités touchées, dès la rentrée scolaire de 2016/2017.

Une partie de cette dotation avait servi au remplacement de sept établissements scolaires du cycle primaire, entièrement dé-

truits, par des classes en préfabriqué, opérationnelles également depuis 2016, a-t-il expliqué.

Plusieurs de ces structures ont fait l'objet récemment d'une visite d'inspection du wali qui s'est enquis des conditions de scolarité des élèves attendus pour cette rentrée. Mohamed Bouchema a insisté, durant sa tournée, à travers les communes de Mihoub, El-Azzizia, Maghraoua et Tablat, concernées par ce plan de réhabilitation, sur l'impératif d'accorder une attention particulière aux élèves scolarisés dans ces collectivités.

Des instructions ont été données aux responsables du secteur de l'Education et aux élus afin d'assurer les meilleures conditions de scolarisation, de restauration et de transport aux milliers d'élèves issus des différents villages et hameaux de la région.

MILA :

# Un mort et 3 blessés dans un accident de la circulation près de Grarem Gouga

Une personne a trouvé la mort et trois (3) autres ont été blessés dans un accident de la circulation survenu mercredi matin dans la commune de Grarem Gouga, wilaya de Mila, a-t-on appris auprès de la protection civile.

L'accident s'est produit sur un tronçon de la route nationale (RN) 27 reliant les wilayas de Jijel et de Constantine, suite à une collision entre un camion semi remorque et un véhicule de tourisme, a indiqué la même source, précisant que la victime, une femme âgée de 49 ans, était décédée sur place.

L'accident a également provoqué des blessures de divers de-

grés à 3 autres personnes âgées entre 19 et 62 ans, a-t-on indiqué dans un communiqué émanant de cette institution.

Les éléments de l'unité secondaire de Grarem Gouga sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux victimes blessées, acheminées vers la polyclinique de la même localité, a ajouté la même source.

La dépouille a été évacuée à la morgue de ce même établissement de santé, et une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident, a-t-on indiqué de même source.

## SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA PROTECTION CIVILE Mise en place d'un dispositif spécial en prévision de la rentrée scolaire

Un dispositif spécial sera mis en place par la Protection civile, en prévision de la rentrée scolaire 2017-2018 pour assurer une sécurité optimale aux enfants, notamment sur les axes routiers qui connaissent une grande influence, a indiqué hier un communiqué de ce corps.

Ce dispositif sera particulièrement déployé dans les zones urbaines et les points noirs où les risques d'accidents de la circulation sont élevés, précise-t-on.

«La prévention et la sensibilisation des parents, premiers éducateurs de la sécurité routière des enfants sur les dangers liés aux accidents de la circulation demeurent une priorité pour la Protection civile», ajoute la même source qui rappelle que les enfants sont «peu conscients des dangers qui les menacent».

Une série des consignes de sécurité de base est ainsi recommandée, dans ce cadre, aux parents, appelés à les expliquer à leurs enfants pour les protéger contre les risques des accidents de la circulation.

Il est ainsi demandé aux citoyens d'utiliser un passage piéton ou choisir un lieu doté d'une bonne visibilité pour traverser. Il est également recommandé de «rester vigilant en traversant les passages pour piétons ainsi qu'en dehors de ceux-ci, tout comme il est important de regarder à gauche et à droite puis encore à gauche avant de s'engager sur la chaussée pour vérifier si des véhicules arrivent».

Il est en outre recommandé de «vérifier qu'il y a bien des feux signalisation, que le feu est au vert et que tous les véhicules sont à l'arrêt avant de s'engager et surtout de traverser le passage pour piétons en marchant et s'interdire de courir pour éviter des chutes sur la chaussée».

Les parents sont, par ailleurs, appelés à «multiplier les déplacements à pied pour éduquer l'enfant piéton à la sécurité routière, notamment les routes desservant les établissements scolaires et lui expliquer la différence entre les espaces de jeu et ceux réservés à la circulation».

Les parents sont également invités à lui apprendre à «emprunter le trottoir pour marcher et à détecter les dangers potentiels, tels que le sorties de garage, les travaux, les chutes de pluies et de neige».

Enfin, et pour parer aux multiples dangers qui pourraient guetter les piétons et particulièrement les enfants, la Protection civile a prévu un renforcement de ses effectifs d'intervention opérationnels au niveau de toutes ses unités».

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

# Un contrebandier intercepté par les forces de l'ANP à Biskra

Un contrebandier à bord d'un camion chargé de 30 quintaux de tabac a été intercepté mardi à Biskra par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a intercepté, le 5 septembre 2017 à Biskra (4 RM), un contrebandier à bord d'un camion chargé de 30 quintaux de tabac», précise la même source.

«D'autre part, des éléments des Gardes-côtes de Ténès (1e RM) ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de 10 personnes, tandis que 24 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Béchar, Ouargla et Ghardaïa». En

outre, et à Relizane et Mostaganem (2e RM), des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 4.394 unités de différentes boissons», conclut le communiqué du MDN.

## LIBYE : 16 migrants clandestins retrouvés morts dans le désert du Sud-Est

Une patrouille de l'armée a découvert les corps de 16 migrants clandestins dans le désert du Sud-Est, selon l'Agence de presse libyenne.



«Une patrouille de la zone militaire de Tobrouk a retrouvé les corps de 16 migrants clandestins à 310 km au sud-ouest de Tobrouk et la zone continue d'être fouillée», a-t-il été précisé. Les corps étaient en état de décomposition et certaines victimes étaient égyptiennes, selon le Croissant-Rouge. En juillet dernier, des patrouilles de l'armée libyenne

avaient retrouvé dans le désert libyen les corps de 20 migrants égyptiens qui étaient entrés illégalement dans le pays et avaient succombé à la chaleur et à la faim.

Chaque année, de nombreux migrants clandestins tentent de traverser la Méditerranée depuis la Libye pour rejoindre l'Europe afin de fuir l'insécurité et les conflits armés.

## MAURITANIE : Le nouveau bilan de la tempête s'élève à 15 morts et 40 blessés dans le sud

Quinze personnes ont été tuées et plus de 40 blessés lors d'une tempête accompagnée de fortes pluies qui a frappé lundi soir les environs de Boghé, dans le sud de la Mauritanie, a indiqué mardi le ministère de l'Intérieur.

Un premier bilan avait dans un premier temps fait état de neuf décès. Quatorze blessés graves ont été évacués vers des hôpitaux de Nouakchott, a précisé le ministère dans un communiqué. Des blessés ont également été admis à l'hôpital d'Aleg, situé à 70 km de Boghé, avant au préalable indiqué une source médicale. «Les hangars et maisons en banco (terre crue) ont cédé face à la violence du vent», tard dans la soirée, a expliqué Ahmed Mbarreck, un habitant de MBaladji, une des localités touchées.

La ville de Boghé (environ 40.000 habitants) est située à 300 km au sud-est de la capitale, Nouakchott, sur la frontière avec le Sénégal.

## GUYANNE : Une fusée Ariane 5 reste clouée sur son pas de tir

Une fusée Ariane 5 qui devait décoller mardi depuis le centre spatial de Kourou à 18h51 locales (21h51 GMT), et emporter avec elle deux satellites commerciaux, Intelsat 37e et BSAT-4a a vu son tir avorter dans les ultimes secondes du décompte final, ont fait savoir les scientifiques.

Alors que le décompte final arrivait quasiment à son terme, la fusée est restée clouée sur son pas de tir. La directrice des opérations a ensuite annoncé le report du tir à une date qui n'a pas encore été précisée. Il devait s'agir du neuvième lancement de l'année depuis le Centre spatial guyanais (CSG) pour Arianespace et du cinquième avec une Ariane 5.

## GRÈCE : Une centaine de migrants secourus au large de l'île de Crète

Cent-trois migrants, en majorité des Irakiens, ont été secourus dans la nuit de mardi à mercredi au large de l'île de Crète (sud de la Grèce) après une panne de leur bateau, a annoncé mercredi la police portuaire grecque.

Les migrants, dont une trentaine de mineurs, sont tous en bon état de santé, selon la même source. Ils avaient appareillé lundi d'un port turc, en face de l'île de Rhodes, à bord d'un bateau en bois de 25 mètres, et leur destination était l'Italie. Mardi, des migrants ont appelé le numéro d'urgence européen 112 pour signaler que leur bateau avait pris l'eau et le moteur est tombé en panne, selon des témoins cités par les médias.

Un pétrolier, battant pavillon singapourien, qui naviguait dans la zone, les a secourus et transférés au port de Hétraklion, chef-lieu de Crète, escorté par des patrouilleurs de la police portuaire grecque. Les migrants, qui seront



poursuivis pour «entrée illégale» en Grèce, seront enregistrés par la police de Hétraklion avant d'être transférés dans des lieux d'hébergement.

Actuellement environ 60.000 migrants sont bloqués en Grèce, dont 13.000 sont retenus sur des îles d'Égée, attendant soit leur renvoi en Turquie ou, les plus chanceux, l'acceptation de leur demande d'asile en Grèce.

## NIGER : Les eaux du fleuve dépassent le seuil critique à Niamey

Les autorités nigériennes ont évoqué une menace inquiétante d'inondation dans la capitale Niamey et ses environs face à la montée rapide des eaux dans le bassin du fleuve Niger suite aux fortes précipitations enregistrées ces derniers temps. «La crue locale à Niamey s'est manifestée ces deux derniers jours par une montée brusque du niveau de l'eau de plus d'un mètre, les prévisions des trois prochains jours et les observations indiquent que l'alerte jaune sera observée pendant ces jours», a annoncé un bulletin de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN). Cette crue locale du fleuve est provo-



quée, en plus des eaux de pluies, par les apports de ses principaux affluents (le Gorouol, le Dargol et la Sirba au Niger et au Burkina Faso), et conduit souvent à des inondations désastreuses à Niamey notamment dans le 5ème arrondissement. L'ABN a appelé les populations vivant dans les zones inondables à la vigilance particulière. «Les risques de mon-

tée d'eau rapide sont réels», a-t-il mis en garde.

Les pluies torrentielles qui ont occasionné, en fin août, 44 morts, et quelques 77.225 sinistrés, sur toute l'étendue du territoire. La région la plus touchée reste la capitale avec un total de 17 décès, à majorité des enfants, et plus de 8.000 habitations endommagées.

## L'ouragan «Irma» frappe Barbuda dans les Caraïbes

Le puissant ouragan «Irma» a frappé dans la nuit de mardi à mercredi l'île de Barbuda, dans les Caraïbes, a annoncé le Centre des ouragans américain. L'œil du cyclone est passé sur Barbuda vers deux heures du matin (06h GMT), accompagné de vents atteignant 295 km/h, a précisé le centre. L'ouragan, qui peut également provoquer des tempêtes maritimes, se dirige toujours vers le nord-ouest, en direction des Îles Vierges et de Porto Rico.



## ÉTATS-UNIS : Les touristes de Key West (Floride) priés de quitter l'île avant l'arrivée de l'ouragan Irma en catégorie maximale

Les touristes à Key West, une station balnéaire très prisée de l'archipel des Keys (sud de la Floride), ont été priés de quitter l'île par un ordre d'évacuation décrété mardi par les autorités locales avant l'arrivée attendue de l'ouragan Irma, en catégorie maximale 5.

Les touristes devraient commencer à quitter l'île mercredi matin et l'ordre d'évacuation sera rapidement étendu aux habitants, ont précisé les autorités du comté de Monroe dans un communiqué. Selon les prévisions, Irma pourrait atteindre le sud de la Floride des vendredis.

«Nous disons avec force aux gens d'évacuer. Vous ne pouvez pas vous permettre de rester sur une île avec un ouragan de catégorie 5 qui arrive sur vous», a précisé Martin Senterfitt, directeur du centre des opérations d'urgence du comté de Monroe.

La majeure partie de l'archipel de Keys se trouve seulement entre 1 et 1,5 mètre au-dessus du niveau de la mer, a-t-il ajouté. L'ouragan Irma pourrait provoquer une montée des eaux de plus de trois mètres dans les Îles-sous-le-Vent et les Îles Vierges, selon le Centre américain des ouragans (NHC). Cette tempête «ex-

trêmement dangereuse» devait atteindre les Îles-sous-le-Vent mardi en fin de journée ou mercredi. Irma se déplace vers l'ouest avec des vents de près de 295 km/h, selon le NHC. Trois hôpitaux de l'archipel des Keys ont commencé à organiser l'évacuation de leurs patients et toutes les écoles seront fermées à partir de mercredi. Les établissements scolaires seront également fermés jeudi et vendredi plus au nord dans le comté de Miami-Dade et d'autres ordres d'évacuation pourraient suivre, ont indiqué les autorités locales.

### Etat d'urgence déclaré pour la Floride, Porto Rico et Îles Vierges

Le président des États-Unis Donald Trump a déclaré mardi soir l'état d'urgence dans plusieurs territoires américains -Floride, Porto Rico et Îles Vierges- situés sur la route de l'ouragan Irma, ce qui permet de débloquer des moyens supplémentaires. Selon le dernier bulletin d'information à 00h00 GMT du Centre américain des ouragans (NHC), les vents d'Irma soufflaient toujours à 295 km/h soit en catégorie 5, la plus élevée de l'échelle Saffir-Simpson. Les météo-

rologues ont mis en garde contre «un ouragan potentiellement catastrophique», pressant pour une accélération des préparatifs en vue de son arrivée.

Ces déclarations d'état d'urgence, annoncées dans trois communiqués distincts de la Maison Blanche, «permettent au ministère de la Sécurité intérieure et à l'Agence fédérale des situations d'urgence (Fema) de coordonner tous les efforts d'assistance en cas de catastrophe». «Cette action va soulager les difficultés et les souffrances que la situation d'urgence pourrait faire endurer à la population locale» et fournir l'aide nécessaire «pour assurer la santé et la sécurité publiques», a poursuivi la Maison Blanche. Le gouverneur de Porto Rico, Ricardo Rossello Nevares, avait demandé cette déclaration afin de pouvoir débloquer des fonds. L'ouragan devrait atteindre les Îles-sous-le-Vent mardi soir ou mercredi matin, puis se diriger vers les Îles Vierges avant de passer près ou de toucher le nord de Porto Rico mercredi soir. La République dominicaine, Haïti, la Guadeloupe ont également été mis en alerte.

USA:

## Des études montrent que l'espérance de vie est améliorée par un régime riche en graisse et pauvre en sucre

**Un régime alimentaire cétogène, riche en graisse et très pauvre en glucide, a nettement amélioré la mémoire et la vigueur physique de souris vieillissantes, prolongeant même leur vie, selon deux études menées indépendamment qui pourraient offrir de nouvelles pistes sur le vieillissement humain.**



Une diète comme le régime Keto suscite de l'intérêt pour les possibilités qu'elle offre de perdre du poids. Les milieux sportifs s'y intéressent pour améliorer les performances des athlètes.

Quand l'apport en glucides est fortement réduit, l'organisme se met en état de cétose, qui consiste à brûler sa propre graisse pour produire de l'énergie. Ces derniers travaux sur le régime cétogène, publiés mardi dans la revue Cell Metabolism, suscitent «l'espoir de pouvoir accroître le nombre d'années en bonne

santé chez les humains», estiment les chercheurs, soulignant qu'il faut encore mener de nombreuses études cliniques. Les rongeurs dans les deux études ont suivi trois régimes alimentaires différents dont un cétogène à partir d'un an, ce qui correspond à l'âge moyen chez l'homme.

Les souris dans les deux expériences ont été testées à différents âges pour évaluer leurs capacités de mémorisation et d'apprentissage dans des labyrinthes ainsi que leur sens de l'équilibre sur des barres et leur résistance phy-

sique dans des roues d'exercice. D'autres tests des fonctions cardiaques et des changements génétiques ont révélé que le régime cétogène produisait des effets physiologiques similaires au jeûne et de l'exercice physique. «Si nous avions une meilleure idée des mécanismes biologiques anti-âge actionnés par le régime cétogène cela ouvrirait la voie au développement d'une simple molécule permettant d'induire les mêmes effets», explique le professeur Ramsey.

Ces chercheurs notent que

le régime cétogène est compliqué à suivre avec des effets potentiellement néfastes. «Ces deux recherches sont importantes pour faire avancer notre compréhension du rôle des différents nutriments sur la santé et la longévité», juge Ilaria Bellantuono, professeur de gérontologie à l'Université de Sheffield au Royaume-Uni qui n'a pas participé à ces travaux. Mais, ajoute-t-il, les résultats «devraient être interprétés avec beaucoup de prudence... car les souris ont un métabolisme différent».

### SELON UNE ÉTUDE

## Le virus Zika pourrait devenir une arme contre le cancer du cerveau

Le virus du Zika, qui peut avoir des effets dévastateurs sur le développement des tissus cérébraux du fœtus, pourrait devenir une arme contre le glioblastome, un cancer agressif du cerveau, révèle une étude publiée mardi.

Cette tumeur cérébrale la plus fréquente, qui frappe environ 12.000 personnes par an aux États-Unis et qui a été récemment identifiée chez le sénateur républicain John McCain, est fatale pour la plupart des malades dans les deux ans suivant le diagnostic.

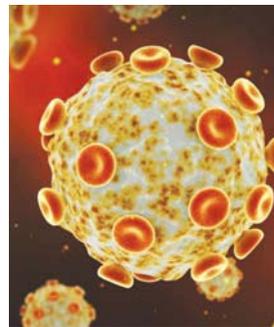
La chimiothérapie et la radiothérapie sont les traitements classiques après, quand cela est possible, une ablation chirurgicale de la tumeur. «Nous avons montré que le virus du Zika pouvait détruire les cellules du glioblastome qui sont résistantes aux thérapies actuelles et rendent ce cancer aussi agressif», explique le Dr Michael Diamond, professeur de médecine à l'université Washington à St. Louis (Missouri).

Pour cette étude dont les conclusions sont publiées dans le Journal of Experi-

mental Medicine, les chercheurs ont injecté le Zika ou un placebo d'eau salée dans les tumeurs du cerveau induites de 33 souris. Deux semaines plus tard, les tumeurs étaient nettement réduites dans le groupe de rongeurs traités avec le virus par rapport à ceux ayant reçu le placebo.

Et ces souris ont également survécu nettement plus longtemps que celles du groupe témoin, ont ajouté les chercheurs. L'efficacité du virus du Zika, transmis principalement par le moustique, s'explique par le fait qu'il attaque les cellules souches du cerveau qui, le plus souvent, survivent aux traitements classiques ce qui explique la réapparition de la tumeur.

Une femme enceinte infectée par le Zika risque de donner naissance à un enfant souffrant de microcéphalie, un développement insuffisant du crâne résultant de la destruction de ces cellules souches neuronales. Des recherches supplémentaires seront nécessaires avant que ce traitement puisse être testé



cliniquement, ont souligné les scientifiques, estimant que le virus devra probablement être injecté directement dans la zone de la tumeur après son ablation. Des expériences distinctes sur des tissus cérébraux de personnes épileptiques ont montré que le virus du Zika n'infectait pas des cellules non-cancéreuses du cerveau.

### ITALIE

## Un cas mortel de paludisme enregistré

Une fillette de quatre ans est morte du paludisme dans le nord de l'Italie, ont rapporté mardi les services sanitaires. «Je n'ai jamais vu un cas de cette sorte, c'est un mystère».

Il n'aurait pas dû être possible qu'elle contracte le paludisme», a expliqué Claudio Paternoster, le chef du département maladies infectieuses de l'hôpital Santa Chiara de Trento (nord), où cette petite fille a été soignée.

Celle-ci, baptisée Sofia Zago par les médias italiens, n'avait jamais voyagé dans aucun des pays identifiés comme étant à risque et avait passé l'été au bord

de la mer dans la région de Venise. Elle a été admise à l'hôpital, au département pédiatrique, pour d'autres raisons médicales, où elle a été en contact avec deux enfants ayant contracté le paludisme pendant un voyage au Burkina Faso.

«Mais seuls certains types de moustiques peuvent transmettre cette maladie et ils n'existent pas en Italie», a assuré M. Paternoster, dont l'expertise a été requise ce week-end dans le cas de cette fillette. Bien qu'il y ait quelques cas de paludisme en Italie chaque année, «ce sont ce que l'on appelle des cas «valises», lorsqu'une personne a rapporté avec lui d'Afrique

un moustique infecté», a-t-il expliqué.

Cette petite fille de quatre ans a été diagnostiquée samedi comme souffrant du paludisme et placée en soins intensifs, mais son état s'est rapidement détérioré et les médecins ne sont pas parvenus à la sauver.

«L'été a été particulièrement chaud et avec le changement climatique, on ne peut pas totalement exclure l'hypothèse d'une adaptation de certaines espèces de moustiques ou de la réintroduction d'autres» qui pourraient alors transmettre la maladie, a expliqué ce médecin. Le paludisme était une maladie commune en Ita-

### CÔTE D'IVOIRE:

## Conseil mondial des Instituts Pasteur du 20 au 22 septembre

Quelque 80 chercheurs et directeurs des Instituts Pasteur à travers le monde se réuniront le 20 septembre à Abidjan pour débattre des crises sanitaires infectieuses d'ampleur comme les fièvres Ebola et Zika ayant sévi ces dernières années.

«Le 49<sup>ème</sup> Conseil annuel des Directeurs du réseau international des Instituts Pasteur, qui se tiendra du 20 au 22 septembre, des experts aborderont certaines des grandes orientations de recherche menées dans le réseau : «lutte contre la fièvre jaune, modification des écosystèmes et biodiversité, surveillance et réponse aux nouvelles émergences» de maladies infectieuses», selon un communiqué de l'Institut Pasteur de ce pays.

«Dans tous les pays où ils sont implantés, les membres du réseau international sont au premier plan dans la lutte contre ces émergences infectieuses par leur rôle actif dans le renforcement de la surveillance, des capacités de laboratoire et dans la mise en place de systèmes précoces de détection», selon la même source.

Abidjan a été choisie, et pour la première fois, pour abriter cette rencontre en raison du «rôle moteur que joue l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire dans la recherche et la santé publique de toute la région».

«En une dizaine d'années cet établissement est devenu le plus en pointe de l'Afrique de l'Ouest grâce à de nombreux investissements (...) qui lui ont permis de moderniser et d'acquérir des technologies modernes de standard international, dont certaines sont uniques sur le continent africain», a précisé le communiqué.

Le Réseau international des Instituts Pasteur, qui réunit 33 établissements, est présent dans 26 pays sur tous les continents, notamment au cœur des zones d'endémies.

### ÉTHIOPIE :

## La couverture de santé a triplé en dix ans dans le pays

Soixante-quinze millions d'Éthiopiens sont de nos jours soignés dans les institutions de santé du pays, comparé à 20 millions il y a dix ans, a annoncé mardi le ministère de la Santé, selon des médias.

L'augmentation de la couverture de santé est attribuée à l'installation de nouveaux centres de santé dans tout le pays, a indiqué le ministère.

D'après la Banque mondiale, la population éthiopienne s'élevait à 102,4 millions d'habitants en 2016. Le nombre de postes de santé a augmenté et est passé de 10.000 en 2007 à plus de 16.000 aujourd'hui, de postes sanitaires de 700 à 3.000 et d'hôpitaux de 93 à 311, selon l'agence Chinoise Chine Nouvelle.

Le ministère a également fait état d'une augmentation importante du personnel médical. Le nombre d'agents de santé est passé de 24.000 à 38.000, d'infirmiers de 16.000 à plus de 60.000 et de médecins de 2.000 à 6.700 en dix ans.

lie au XIX<sup>e</sup> siècle, particulièrement dans le centre, le sud et les îles. Mais après l'assechement massif des marécages, notamment dans la région de Rome, et l'usage généralisé de la quinine, l'Italie a été déclarée zone exempte de cette maladie en 1962.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il y a eu quelque 212 millions de cas de paludisme dans le monde en 2015 et 429.000 décès. Quelque 90% des cas de paludisme, et des morts dues à cette maladie, ont leur origine en Afrique.

## Dépression : un risque plus élevé chez les femmes après une crise cardiaque

D'après des chercheurs lituaniens, les femmes seraient plus à risque de connaître anxiété et dépression après une crise cardiaque que les hommes.

L'anxiété et la dépression post-infarctus serait plus communes chez les femmes que chez les hommes, déclare une nouvelle étude présentée lors de la réunion annuelle de la Société européenne de cardiologie.

Les scientifiques ont analysé les données de 160 patients, admis à l'hôpital Santariskiu de Vilnius (Lituanie) suite à une crise cardiaque. Les patients ont été interrogés un mois après leur attaque cardiaque, pour rassembler leurs données démographiques, telles que leur âge, leur sexe, leur statut marital, ou encore leur passé mental.

Pour écarter les éventuels facteurs de risques, les chercheurs ont également collecté chez les patients des informations telles que la pression artérielle, le diabète, la consommation de tabac ou l'exercice physique. C'est l'échelle hospitalière de mesure de l'anxiété et de la dépression (HADS) qui a ici été utilisée. Les patients au score allant de 0 à 7 ne présentent pas d'anxiété ou de dépression, les scores compris entre 8 et 10 indiquent un risque possible, alors que les scores au-delà de 11 correspondent à des niveaux légers à modérés de dépression et d'anxiété.

Une différence flagrante entre hommes et femmes Parmi l'échantillon étudié, 25% des

patients souffraient de dépression, et 28,2% d'entre eux avaient eu recours à des antidépresseurs.

Mais le plus étonnant, ce sont les disparités observées entre hommes et femmes. Les hommes avaient un score de dépression de 6,87, contre 8,66 chez les femmes. Et pour l'anxiété, le score HADS s'élevait à 7,88 chez les hommes, contre 8,20 chez les femmes.

Pour l'heure, les chercheurs ne savent pas comment expliquer de telles différences.

« Les femmes sont sous-représentées dans beaucoup d'études cliniques sur l'infarctus du myocarde, souligne le Professeur Seryptis, auteur principal de l'étude. Nos résultats montrent que les femmes ont plus de risque de souffrir d'anxiété ou de dépression après une crise cardiaque que les hommes, mais jusqu'à alors cette conclusion est passée inaperçue. Les professionnels de santé devraient évaluer le risque d'anxiété et de dépression post-infarctus, en particulier chez les femmes, afin qu'un traitement puisse être administré en temps voulu ».

D'autant que l'étude souligne qu'un cercle vicieux peut en découler : les patients dépressifs après une crise cardiaque ont six fois plus de chance de décéder dans les 6 mois que les non-dépressifs.



## Anxiété et hyperactivité guettent les fillettes exposées au bisphénol A

Les petites filles dont les mères avaient un important taux de bisphénol A dans leur urine pendant leur grossesse, souffrent davantage d'anxiété, de dépression et d'hyperactivité.

Anxiété, dépression et hyperactivité guettent les fillettes exposées in utero au bisphénol A : c'est ce qu'une étude publiée aujourd'hui par les chercheurs de l'Université d'Harvard dans le journal *Pediatrics*, nous apprend. On apprend également que cette tendance est vraiment plus prononcée pour les filles, ce qui suggère qu'elles sont plus vulnérables que les garçons à l'exposition au bisphénol A in utero», souligne l'étude.



Une étude sur 244 enfants Cette étude américaine s'appuie sur les données de 244 mères et de leurs enfants jusqu'à l'âge de 3 ans. Les échantillons d'urines ont été analysés chez les mères à 16 et 26 semaines de grossesse puis à la naissance. Ensuite, les urines des enfants ont été testées à l'âge de 1, 2 et 3 ans. C'est ainsi que du bisphénol A a été détecté dans 85% des échantillons des urines des mères et 96% de celles des enfants.

«Aucun des enfants n'avait de comportement cliniquement anormal, mais certains d'entre eux avaient plus de troubles comportementaux que d'autres : conduite plus agressive, anxieuse ou

hyperactive, a indiqué l'auteur de cette étude qui est la première à démontrer que la période in utero est le moment critique au cours duquel le bisphénol A peut produire des effets sur la santé des enfants.

Rappelons qu'après l'interdiction en Europe et au Canada des biberons contenant du bisphénol A, ce composant chimique, considéré comme un perturbateur du système hormonal ou perturbateur endocrinien, sera interdit en France à compter de 2014 dans tous les contenants alimentaires mais dès 2013 dans les produits destinés aux enfants de moins de 3 ans. Mais en attendant, mieux vaut privilégier les contenants en verre.

## Les enfants qui ont des maux d'estomac plus anxieux que les autres

Des douleurs chroniques à l'estomac inexpliquées peuvent indiquer chez l'enfant qui en souffre un trouble de l'anxiété.

À l'âge de 20 ans, la moitié des jeunes en proie aux douleurs à l'estomac présentent des problèmes d'anxiété, la plupart du temps une anxiété sociale, selon une étude du Vanderbilt University School of Medicine de Nashville dans le Tennessee. Bien souvent les maux d'estomac apparaissent au début de l'enfance, en même temps que les troubles de l'anxiété.

Lynn Walker, chercheuse dans cette université, et son équipe ont suivi 332 enfants qui se sont plaints auprès des

médecins de douleurs à l'estomac entre l'âge de huit et dix-sept ans. En guise de groupe témoin, les résultats ont été comparés avec 147 jeunes sans problèmes d'estomac.

À l'âge de 20 ans, les participants ont été interrogés sur leurs éventuels maux d'estomac et désordres gastro-intestinaux. Le Dr Walker a constaté que 51% des jeunes adultes qui ont eu souvent mal à l'estomac étant enfants souffrent d'anxiété. En comparaison, seulement 12% du groupe témoin a déclaré souffrir d'anxiété.

Détail intéressant, les adultes dont les symptômes gastriques ont disparu au cours de l'enfance se sont dit moins anxieux que ceux dont les problèmes à l'estomac ont perduré lors du passage à l'âge adulte.

### Mal à l'estomac et anxiété, un cercle vicieux

Cette étude n'a pas permis de savoir quels troubles, l'anxiété ou les maux d'estomac, surgissent en premier dans l'enfance. Pour le professeur Walker, les enfants anxieux

seraient plus sensibles à la douleur et pourraient constamment s'inquiéter de n'importe quelle douleur ressentie. « Ces enfants ont tendance à entrer dans un cercle vicieux en restant à la maison à cause d'un mal de ventre et cet éloignement de l'école les rend d'autant plus anxieux », suggère la chercheuse.

Les enfants qui souffrent de douleurs à l'estomac à répétition devraient être également questionnés sur leur anxiété par les médecins, conseille-t-elle.



**Tabac : Arrêter de fumer pourrait améliorer la santé mentale**

Le sevrage tabagique n'aurait pas uniquement des bénéfices au niveau de la santé physique. Il serait également lié à une amélioration des troubles mentaux comme la dépression, l'anxiété et la toxicomanie. Alors que les professionnels de la santé ont l'habitude de traiter la dépression, l'anxiété ou les troubles de toxicomanie en premier chez les fumeurs souffrant de troubles mentaux, une étude menée par l'école de médecine Washington de St Louis, aux États-Unis, met l'accent sur le lien entre le tabagisme et la santé mentale.

Une équipe de chercheurs dirigée par le professeur Patricia Cavazos-Rehg a analysé les résultats des questionnaires recueillis dans le cadre de l'étude épidémiologique nationale sur l'alcool et les conditions liées à l'alcool. Au début des années 2000, environ 35 000 personnes ont été interrogées à propos de l'alcool, le tabagisme et leur santé mentale lors de deux entretiens conduites à trois années de distance. Les auteurs de l'étude, qui a été publiée par la revue *Psychological medicine*, se sont concentrés sur les données de 4 800 fumeurs, rapporte le site Medical Xpress.

Les personnes souffrant de toxicomanie ou de problèmes psychiques lors du premier entretien étaient moins susceptibles de rencontrer les mêmes problèmes trois ans plus tard s'ils avaient cessé de fumer. Faire face aux problèmes "Nous ne savons pas si c'est l'amélioration de la santé mentale des patients qui les motive à arrêter la cigarette ou si c'est le fait de ne plus fumer qui conduit à une amélioration de leur santé mentale. Mais de toute façon, nos résultats prouvent l'existence d'un lien étroit entre l'arrêt du tabagisme et de meilleures perspectives psychologiques", explique Patricia Cavazos-Rehg, citée par Medical Xpress. La chercheuse rappelle également que les effets néfastes de la cigarette sur l'organisme représentent une raison supplémentaire pour pousser les patients à arrêter de fumer. "Nous avons vraiment besoin d'encourager les médecins et les malades à faire face à ces problèmes. Quand un patient est prêt à se concentrer sur autre chose que sa santé mentale, c'est également le moment idéal pour aborder le sujet du sevrage tabagique", conclut-elle.

# ANXIÉTÉ

## 3 SOLUTIONS NATURELLES POUR RESTER ZEN

*Lorsque l'anxiété vous envahit, il peut être parfois difficile de la maîtriser. On vous propose trois recettes naturelles qui vous aideront à rester zen et vous éviteront de vous laisser dépasser par un sentiment d'insécurité permanent.*

### Une tisane pour la journée

Pour cette tisane aux vertus apaisantes qui permet de lutter contre l'anxiété, mélangez 50g de passiflore, 50g de pavot de Californie, 50 g de tilleul.

Faites une infusion à raison de 15g de ce mélange pour 500 ml d'eau bouillante. Buvez une tasse de cette tisane 4 à 5 fois par jour, en dehors des repas.

A noter : la passiflore et le pavot de Californie ont des propriétés anxiolytiques et sédatives. Elles sont souvent indiquées en cas d'anxiété, d'agitation nerveuse ou de troubles légers du sommeil. Et vous ne craignez aucune toxicité aux doses préconisées.

### Des huiles essentielles à diffuser

Dans un flacon, mélangez 120 gouttes d'huile essentielle de lavande fine, 60 gouttes d'huile essentielle de bois de rose, 20 gouttes d'huile essentielle d'ylang-ylang.

Mettez 20 à 40 gouttes de ce mélange dans un diffuseur électrique et diffusez-le dans l'atmosphère, dans la journée et le soir avant de vous coucher.

A noter : l'huile essentielle de lavande fine a des propriétés calmantes, anxiolytiques et sédatives.

### Un exercice de respiration antistress

Les yeux ouverts, dirigez votre regard vers un point précis. Relaxe les muscles de votre visage, puis fermez les yeux. Pour calmer l'anxiété, vous allez pratiquer la respiration de



Fabelle. Posez les paumes des mains contre vos oreilles. Inspirez longuement et silencieusement par le nez. Tenez l'arrêt du souffle.

Expirez par le nez en produisant, avec les cordes vocales, un son aigu bourdonnant dans la tête, comme le bruit d'une abeille. Gardez l'arrêt du souffle et reprenez une inspiration

profonde. **Durée : de 5 à 10 respirations.**

A noter : la vibration sonore a un effet stimulant sur les cellules de la moelle épinière et du cortex cérébral, siège des émotions. Le fait de porter vos mains contre vos oreilles renforce la résonance vibratoire.

## FAIRE LE MÉNAGE, UNE RECETTE ANTISTRESS INATTENDUE

Faire 20 mn de ménage par jour permettrait de diminuer l'anxiété et le stress. Dominique Loreau, coach et auteur de livres sur le bien-être explique pourquoi. Faire le ménage : une activité fitness ?

Dans une étude publiée dans le *British Journal of Sport medicine*, il a été montré que faire le ménage pendant 20 minutes, de façon énergique, une fois par semaine, permet de réduire le stress et la dépression, tout comme le ferait n'importe quelle autre activité sportive.

Pour cette étude, des scientifiques écossais ont suivi près de 3000 hommes et femmes. Les chercheurs se sont non seulement rendu compte que des personnes pratiquant un sport régulièrement avaient 33% moins de risques de souffrir de stress ou d'anxiété, mais aussi et que les personnes qui avaient fait le ménage énergiquement toutes les semaines avaient un facteur risque diminué de 20%. Selon les scientifiques britanniques cette activité physique inattendue a aussi d'autres bienfaits car elle réduit les risques cardiovasculaires et les états inflammatoires.



"Pourquoi faire le ménage ? La plupart d'entre nous répondent probablement qu'il faut le faire, c'est tout. Tout comme manger,

dormir ou se laver. Mais faire le ménage, c'est bien plus. Outre l'évidence des effets bénéfiques d'un lieu propre et rangé sur le

physique et le moral, c'est aussi nettoyer son esprit" explique Dominique Loreau, coach et auteur de livres sur le bien-être. Ranger une pièce, par exemple, permet d'accroître ses capacités de concentration et de mémorisation... donc de lutter contre les troubles de la concentration qui sont souvent un signe de déprime.

Faire la poussière permet de raviver des souvenirs heureux car les bibelots nettoyés sont souvent attachés à de bons souvenirs (cadeaux, vacances...).

Faire le ménage, enfin, permet de lutter contre le stress en s'exerçant à ralentir ses mouvements pour retrouver le calme intérieur.

"En faisant le ménage, tout le corps sollicité, mis en mouvement. Or, bouger permet de rétablir les connections avec le cerveau et de débloquer les crispations. À l'inverse, vivre dans un milieu en désordre peut faire perdre le moral : la vision d'un intérieur envahi par les objets et mal entretenu peut en effet donner le sentiment qu'on ne contrôle ni sa maison, ni sa vie" insiste Dominique Loreau.

## TOGO: Manifestations de l'opposition, le gouvernement joue l'apaisement

Les partisans de nombreux partis d'opposition ont commencé à se regrouper mercredi dans 10 villes à travers le Togo hier pour manifester, alors que le gouvernement a joué l'apaisement en annonçant des réformes constitutionnelles.

«Le président a déploré les incidents graves survenus à Sokodé et à Lomé lors des manifestations du 19 août dernier (qui ont fait au moins deux morts) et a appelé la population au calme, à la sérénité et à la modération», a affirmé un communiqué publié à la suite du Conseil des ministres mardi soir, avant de marches de l'opposition qui s'annoncent de grande ampleur.

Le Conseil des ministres a validé un projet de loi de «modification constitutionnelle», concernant la «limitation des mandats et le mode de scrutin», que l'opposition réclame depuis plus de dix ans au régime du président Faure Gnassingbé. Le chef de l'Etat a succédé il y a douze ans à son père lui-même resté au pouvoir près de quarante ans.

«Nous avons constaté qu'il y avait une attente forte au sein de la population», a expliqué le ministre de la Fonction publique, Gilbert Bawara, cité par l'AFP.

«La Commission de réflexion mise en place pour évaluer les attentes de la population», que l'opposition décriait comme une manière de gagner du temps, «n'a pas pu terminer son travail», a-t-il poursuivi, invitant l'opposition au «dialogue et au débat». Toutefois, la limitation à deux mandats présidentiels ne se fera pas de manière rétroactive selon le projet de loi. «Il n'y a pas de raison législative de le faire», a soutenu le ministre. «Mais nous avons besoin d'un consensus pour que cette réforme soit acceptée», soit les 4/5e des votes au parlement, a-t-il dit.

Une grande partie de l'opposition togolaise (coalition de cinq partis Cap 2015, le Groupe des six et le Parti National Panafricain -PNP), a décidé de s'unir mercredi pour de grandes marches à Lomé et en province. Malgré le pas en avant du gouvernement et de la présidence de Faure Gnassingbé, l'appel à manifester dans 10 villes du Togo a été maintenu. Leurs revendications portent sur l'accélération des réformes constitutionnelles (limitation du mandat présidentiel et scrutin à deux tours), sur lesquelles le parti au pouvoir et le parlement travaillent depuis des années, sans aboutir sur rien de concret pour l'instant.

## CAMEROUN :

### 3 morts dans un attentat de Boko Haram

Au moins trois personnes sont mortes dans la nuit de mardi à mercredi dans un attentat attribué au groupe terroriste «Boko Haram» dans le nord du Cameroun, a rapporté hier la presse locale. Des éléments de «Boko Haram» ont attaqué Dzaba, dans la région de l'Extrême-Nord, localité frontalière avec le fief du groupe au Nigeria. Jusqu'ici, on a dénombré trois morts, huit personnes enlevées, 46 cases incendiées, selon un bilan provisoire dressé par le tri-hebdomadaire régional L'œil du Sahel.

Cet attaque fait partie d'une série d'attentats commis par Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun, région confrontée depuis plusieurs mois à une hausse du nombre d'attaques terroristes. Selon un rapport publié mardi par l'ONG Amnesty International, une trentaine d'attentats ont été enregistrés depuis début avril au Cameroun, soit plus d'un par semaine.

Selon le même rapport, durant ces cinq derniers mois au Cameroun, au moins 158 civils ont été tués par Boko Haram, soit un bilan quatre fois plus lourd qu'au cours des cinq mois précédents.

## MALI :

### Le Conseil de sécurité crée un régime de sanctions applicables à ceux qui entravent l'accord de paix

A la demande du Mali, le Conseil de sécurité a décidé mardi de créer un régime de sanctions ciblées contre «ceux qui dressent des obstacles» à l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation dans ce pays, dont les «fragiles avancées réalisées jusqu'à présent» sont mises en «péril».

En adoptant à l'unanimité de ses quinze membres la résolution 2374 (2017), le Conseil, agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, a frappé d'interdiction de voyager et soumis à un gel des avoirs des individus et des entités qui seront ultérieurement identifiés par un comité de sanctions, lequel sera secondé par un groupe d'experts.

Aux termes de ce texte, il est décidé que tous les Etats membres doivent, pour une période initiale d'un an, «prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'entrée ou le passage en transit sur leur territoire des personnes [...] désignées par le Comité», à quelques exceptions près, notamment lorsque le voyage se justifie par des raisons humanitaires, «y compris un devoir religieux».

Egalement pour une période initiale d'un an, tous les Etats membres doivent geler immédiatement les «fonds et

autres avoirs financiers et ressources économiques» se trouvant sur leur territoire en la possession ou sous le contrôle direct ou indirect des personnes ou entités que le Comité

#### Un soldat malien tué dans la ville de Ménaka

Un soldat malien a été tué hier au marché de Ménaka, l'une des capitales régionales du nord du Mali, lors d'une tentative de vol d'un véhicule de l'armée, ont indiqué les Forces Armées maliennes (FAMA).

«Des échanges de tirs ont eu lieu entre les FAMA et des individus armés vers 05h30 (locales) au marché de Ménaka» lors d'une «tentative d'enlèvement d'un véhicule des FAMA qui venait se ravitailler en viande», a indiqué l'armée malienne dans un communiqué.

«La riposte des militaires a été immédiate et énergique faisant ainsi fuir les assaillants. Lors de cette opération, un militaire a malheureusement trouvé la mort», poursuit le bref communiqué.

## SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

### ONU: Nécessité d'un règlement du conflit au Sahara occidental

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres a souligné la nécessité de mettre fin au conflit au Sahara

Occidental, exprimant son engagement à lancer le processus de négociations entre les deux parties du conflit (le front Polisario et le Maroc) à la faveur d'une «nouvelle dynamique» afin de parvenir à un règlement politique garantissant le droit du peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination.

Dans son rapport sur la question du Sahara Occidental présenté lors de la 72ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Guterres, a souligné «la nécessité de mettre fin au conflit au Sahara Occidental dans les plus brefs délais afin de permettre à la région



de faire face aux menaces sécuritaires, aux défis économiques et aux souffrances humaines de façon coordonnée et humaine».

M. Guterres a affirmé son engagement «à relancer le processus de négociations avec une nouvelle dynamique et un nouvel esprit, afin de parvenir à une solution politique acceptable par les deux parties du conflit (le Polisario et le Maroc) et garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination dans un

contexte conforme aux principes de la Charte de l'ONU et à ses objectifs.

En dépit des «réalisations de deux envoyés spéciaux consécutifs au Sahara Occidental, en faveur de la création d'un cadre adéquat pour la résolution de cette crise, les deux parties en conflit n'arrivent toujours pas à s'engager dans la recherche d'une solution», a ajouté le même rapport.

Le Secrétaire général de l'ONU a évoqué dans son rapport les différents

développements dans la région durant la période citée dans le rapport, dont les obstacles posés devant la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), et les violations des droits de l'Homme par l'occupant marocain dans la région d'El-Guerguerat.

Le rapport évoque par ailleurs la disponibilité du Front Polisario en tant que représentant légitime et unique du peuple sahraoui à trouver une solution pacifique et juste au conflit, ainsi que sa disponibilité à poursuivre les négociations.

Le rapport du Secrétaire général de l'ONU couvre la période allant du 1 juillet 2016 au juin 2017, en application de la résolution 106-71 de l'Assemblée générale du 27 décembre 2016. Il résume le dernier rapport présenté par le secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité concernant la situation au Sahara Occidental.

## BURKINA-FASO :

### Un plan « Marshall » proposé au Sahel

Des experts en défense et sécurité ont suggéré mardi à Ouagadougou la mise en place d'un «plan Marshall» pour faire face aux défis sécuritaires dans la bande sahélo-saharienne, ciblée par des attaques terroristes en série.

Ouvert mardi en présence de l'ancien président ghanéen Jerry Rawlings, un colloque rassemble durant trois jours dans la capitale burkinabé des centaines de scientifiques, d'universitaires et de militaires venus d'une dizaine de pays africains et européens pour échanger sur leurs expériences et dégaier des «pistes» contre les attentats et la criminalité transfrontalière.

Notant les «insuffisances» chroniques des systèmes de défense et de sécurité des pays sahéliens, le colonel Denise Auguste Barry, direc-

teur exécutif du Centre d'études stratégiques en défense et sécurité burkinabé, a proposé à l'ouverture du colloque «la mise en place d'un «plan Marshall» ou d'un programme spécial d'endettement encadré pour permettre aux Etats de s'équiper de façon appropriée pour faire face aux défis sécuritaires».

Cet ancien ministre de la Sécurité du Burkina Faso a également appelé à «l'élaboration urgente d'une stratégie antiterroriste au niveau des Etats, elle-même intégrée dans une stratégie commune au niveau des communautés économiques régionales», alors que les pays du G5 Sahel peinent à mobiliser les 400 millions d'euros nécessaires pour la mise en place d'une force conjointe antiterroriste.

«Le Sahel et l'Afrique de l'Ouest en particulier se trouvent entre deux marges: le terrorisme et les trafiquants de drogue», a souligné le Pr Zakaria Ousmane Ramadane, un ancien fonctionnaire des Nations unies spécialiste du développement, appelant à «formuler des stratégies innovantes».

«Nos Etats ont besoin d'outils d'analyse stratégique d'anticipation et de prévention des menaces», «le temps de l'improvisation est révolu», a insisté le colonel Auguste Barry.

Le Burkina Faso a été frappé mi-août par un attentat terroriste contre un restaurant à Ouagadougou, qui a fait 19 morts et 21 blessés. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont régulièrement le théâtre d'attaques terroristes.

désignera. Les critères de désignation comprennent le fait de «prendre part à des hostilités en violation de l'Accord», «de prendre des mesures qui empêchent, retardent excessivement ou menacent la mise en oeuvre de l'Accord», et de fournir aux personnes ou entités visées un appui ou un financement, notamment le produit de la criminalité organisée, «dont la production et le commerce illicites de stupéfiants, la traite des êtres humains, le trafic de migrants, la contrebande, le trafic d'armes et le trafic de biens culturels».

En outre, sont visés par les sanctions les responsables d'attaques contre les institutions locales, régionales et nationales, les Forces de défense et de sécurité maliennes, les forces internationales de sécurité, les Casques bleus de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et le personnel des Nations Unies et le personnel associé, y compris les membres du Groupe d'experts.

Dans le préambule de sa résolution, le Conseil condamne vigoureusement les actes d'organisations terroristes et les mouvements et personnes qui leur sont affiliés.

## FRANCE-PALESTINE-ISRAËL La France réaffirme sa pleine mobilisation pour la résolution du conflit israélo-palestinien

**Le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian, a réaffirmé la pleine mobilisation de son pays pour la résolution du conflit israélo-palestinien et son attachement à une solution à deux Etats vivant côte à côte, a indiqué hier un communiqué du Quai d'Orsay.**

Lors d'un entretien, mardi, avec son homologue palestinien, Riyad Al Maliki, le chef de la diplomatie française, a souligné la détermination de son pays à agir en ce sens en réitérant son attachement à la solution à deux Etats vivant côte à côte en sécurité dans des frontières reconnues par la communauté internationale.

Le ministre français, qui a examiné avec Al Maliki la situation notamment dans les territoires palestiniens, a souligné que la colonisation com-



promettait la réalisation concrète d'un Etat palestinien à terme, a ajouté le communiqué.

Il a rappelé, à cet égard, la demande française que les autorités israéliennes s'abstiennent de toute mesure visant à étendre et pérenniser celle-ci, condamnant par la même l'expulsion, mardi, d'une famille palestinienne résidant dans le quartier de Cheikh Jarrah, à Al Qods occupée. Le secrétaire général

des Nations Unies, Antonio Guterres, a réaffirmé mardi l'engagement de l'ONU à tout faire pour la "matérialisation" de la solution à deux Etats.

M. Guterres a souligné que la création de meilleures conditions pouvant mettre un terme à la souffrance du peuple palestinien, était la seule façon de garantir la paix ainsi que l'existence de deux Etats pouvant vivre ensemble dans la sécurité et dans la reconnaissance réciproque.

## CORÉE DU NORD: Poutine et Moon Jae-in appellent à un apaisement «urgent»

Le président russe Vladimir Poutine et son homologue sud-coréen Moon Jae-in ont jugé mardi «urgent d'apaiser les tensions» liées au dossier nucléaire nord-coréen, en dépit de leur désaccord concernant d'éventuelles nouvelles sanctions contre Pyongyang après le dernier essai nucléaire.



«Nous partageons l'opinion qu'il est plus important que jamais de régler le problème de missiles nucléaires nord-coréens (...) le plus vite possible», a déclaré Moon Jae-in, lors d'une conférence de presse commune avec M. Poutine, à l'issue de leur rencontre à Vladivostok, dans l'Extrême-Orient russe.

«Le président Poutine et moi sommes d'accord (...) qu'il est urgent d'apaiser les tensions sur la péninsule coréenne», a-t-il souligné.

Depuis que la Corée du Nord a revendiqué, dimanche, l'essai réussi d'une bombe H, la plus puissante jamais testée par Pyongyang, la Corée du Sud a lancé lundi des manoeuvres terrestres à tirs réels et la marine sud-coréenne a fait de même mardi dans l'espoir de dissuader Pyongyang de toute provocation en mer.

M. Moon avait demandé après l'essai d'infliger «la punition la plus forte» à Pyongyang, notamment via de nouvelles sanctions dans le cadre de l'ONU afin d'isoler complètement la Corée du

sud-coréen mercredi, il a répété qu'il était «impossible de régler les problèmes de la péninsule coréenne uniquement par des sanctions et des pressions».

«Il ne faut pas céder aux émotions et acculer la Corée du Nord», a-t-il insisté. «Aujourd'hui comme jamais, tout le monde doit faire preuve de sang froid et éviter les mesures qui mènent à une escalade des tensions», a déclaré le président russe.

«Sans les outils politiques et diplomatiques, il est très difficile de faire avancer la situation (...) et je pense même que c'est complètement impossible», a-t-il ajouté.

Après l'essai nucléaire, M. Poutine s'était déjà entretenu au téléphone avec Moon Jae-in, ainsi qu'avec le Premier ministre japonais Shinzo Abe qui doit participer jeudi à un forum économique à Vladivostok et avoir des entretiens avec le président russe notamment sur le problème nord-coréen.

## PALESTINE L'autorité palestinienne dénonce des propos «inacceptables» de l'ambassadeur américain

L'autorité palestinienne a dénoncé des propos «inacceptables» de l'ambassadeur américain qui a évoqué une «prétendue occupation» de la Palestine par Israël.

Le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) Saëb Erakat souligne que l'occupant israélien a accéléré la colonisation dans les territoires palestiniens occupés au cours des récents mois. «De telles actions et pra-

tiques n'auraient pu se produire sans la complicité de la communauté internationale», a déploré le principal négociateur palestinien dans les discussions avec Israël aujourd'hui au point mort. Il a affirmé que les commentaires de l'ambassadeur américain David Friedman la semaine dernière dans lesquels il se réfère à une «prétendue occupation» (des territoires palestiniens) s'élèvent à une tacite approbation de la poli-

tique israélienne.

«Nous considérons que la déclaration de l'ambassadeur américain (...), se référant à une «prétendue occupation» comme inacceptable», souligne-t-il. L'ONU considère l'occupation et l'annexion illégales de même que la colonisation.

M. Friedman a été critiqué à plusieurs reprises par les Palestiniens pour son soutien à la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens.

## CRISE DES ROHINGYAS: 5 enfants meurent noyés

Au moins cinq enfants sont morts noyés dans le naufrage hier d'un bateau transportant des musulmans rohingyas fuyant la violence en Birmanie, ont indiqué les garde-frontières bangladais. D'après les autorités, trois ou quatre embarcations ont coulé à l'embouchure du fleuve Naf, qui marque une frontière naturelle entre la Birmanie et la pointe sud-est du Bangladesh.

Des dizaines de personnes ont péri en tentant de franchir le cours d'eau pour fuir les combats qui opposent des sulumans rohingyas et l'armée dans le nord-ouest de la Birmanie. «Pour l'instant, les corps de cinq enfants, filles et garçons, ont été retrouvés en différents endroits», a déclaré Aloysius Sangma, officier des garde-frontières.

Plus de 125.000 personnes des rohingyas ont fui les violences en Birmanie pour se réfugier au Bangladesh, selon l'ONU.

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme a déclaré mardi que des décennies de violations «systématiques» des droits des musulmans rohingyas étaient à l'origine de la flambée de violences en Birmanie que les autorités auraient pu empêcher.

## PHILIPPINES: L'armée s'allie avec des rebelles contre des terroristes

L'armée philippine a annoncé une alliance avec des rebelles du Front Moro islamique de libération (Milf), principal groupe rebelle du pays pour tenter de mater un groupe terroriste qui a pris les armes dans le sud de l'archipel.

Les forces de sécurité sont engagées sur plusieurs fronts sur l'île de Mindanao, dans le sud des Philippines, contre des terroristes se réclamant du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique (EI/Daech)» qui y sont retranchés depuis fin mai.

L'armée a annoncé avoir uni ses forces avec le Milf contre le groupe terroriste qui a profité du fait que les forces philippines se concentraient sur Marawi pour se renforcer et lancer des attaques début août. L'alliance avec le Milf prévoit notamment de «lui fournir un soutien indirect, et même un soutien aérien», a déclaré mercredi le général Arnel dela Vega.

Dela Vega a affirmé que l'accord avec le Milf était «gagnant-gagnant». L'armée philippine est également confrontée, au sud de Marawi, dans les environs de la localité de Datu Salibo, à une soixantaine d'hommes armés de la guérilla du Front Moro islamique de libération. Le Milf, qui compte 10.000 individus armés, est le principal groupe rebelle des Philippines avec lequel le gouvernement a lancé des négociations de paix.

Cette rébellion qui a démarré dans les années 70 a coûté la vie à 150.000 personnes selon le gouvernement philippin. Ainsi, elle devient l'une des plus longues et des plus meurtrières en Asie.

Le Milf a signé en 2014 avec le prédécesseur du président actuel Rodrigo Duterte des accords visant à établir une paix durable dans la région. Il renonçait à ses ambitions séparatistes en échange de l'autonomie du sud de l'archipel, région largement musulmane. Mais le Parlement a refusé de voter la loi «fondamentale» visant à créer une région autonome. Le président philippin Rodrigo Duterte a promis en juillet plus d'autonomie à la minorité musulmane, en vue de «mettre fin à des siècles de haine».

M. Duterte s'est engagé à soumettre au vote du Parlement un projet de loi fondamentale dit de Bangsamoro rédigé en commun par des responsables du gouvernement et le Front de libération islamique Moro. Le sud du pays est considéré par les cinq millions de musulmans philippins (sur 100 millions d'habitants) comme leur terre ancestrale.

## INDONÉSIE-BIRMANIE- BANGLADESH Grande manifestation à Jakarta pour protester contre les violences visant des musulmans Rohingyas

Des milliers de personnes ont manifesté hier à Jakarta pour exiger la fin des violences contre les musulmans Rohingyas en Birmanie, alors que s'accroît l'exode de cette population persécutée qui se réfugie au Bangladesh.

Répondant à l'appel d'organisations islamistes en Indonésie les manifestants se sont rassemblés devant l'ambassade de Birmanie et dans des rues adjacentes au centre-ville.

Les manifestants, 4.000 environ, selon des médias, ont exprimé leur colère et dénoncé une extermination d'une population, scandant des slogans, tels que «Arrêtez de tuer des musulmans rohingyas». A la même occasion, dénoncé la dégradation de la situation humanitaire dans l'Etat de Rakhine, suite au siège imposé par les forces birmanes au rohingyas, à la frontière avec le Bangladesh.

Quelque 6.000 policiers et militaires indonésiens ont été déployés pour protéger les abords de l'ambassade de Birmanie, a-t-on rapporté. Par ailleurs, la ministre indonésienne des Affaires étrangères, Retno Marsudi, est revenue mardi de Birmanie, où elle a rencontré notamment le chef du gouvernement birman, Aung San Suu Kyi, et appelé les autorités birmanes à contribuer à résoudre la crise. Près de 125.000 rohingyas ont fui les violences en Birmanie pour se réfugier au Bangladesh, selon l'ONU.

## EXPOSITION DU PLASTICIEN HASSAN CHORFI À CONSTANTINE : Voyage dans les univers insondables de l'âme humaine et ses sensations

Une trentaine d'œuvres du plasticien Hassan Chorfi sont exposées au public au palais de la Culture Mohamed Laïd Al Khalifa de Constantine et propose un voyage dans les univers insondables de l'âme humaine et ses sensations.



Mariant dans une symbiose parfaite l'approche artisanale sobre à une recherche créative en constante évolution, l'artiste est un sculpteur doublé d'un photographe professionnel qui enseigne la photographie dans un centre de formation professionnelle.

Inconditionnel amoureux de la cité des ponts suspendus, Chorfi consacre à Cirta deux œuvres intitulées «Constantine, par un soir» et «Constantine, ville ouverte».

Dans la première œuvre, l'artiste zoome sur le contraste entre les débuts et les fins de journée dans cette ville tandis que dans la seconde, il alterne ses visions tantôt optimistes tantôt pessimistes relatives à la cité millénaire du Vieux Rocher. La recherche esthétique et l'élan humaniste constituent le contenu commun à toutes les œuvres en dépit du renouvellement permanent des techniques utilisées, assure le plasticien dont le recours aux matériaux jetés ou négligés dont le bois et le papier est guidé, ajoute-t-il, par le souci de mise en valeur de l'esthétique «inhérente mais cachée» de ces objets «anodins».

Le hasard est un élément constitutif de la toile, confie l'artiste qui note que lorsqu'au cours de la conception d'une œuvre apparaisse une forme qui ne figu-

rait pas dans le croquis préalable, cette forme est immédiatement «adoptée comme élément enrichissant».

Dans le stand tout en blanc de l'exposition, Chorfi affirme y avoir laissé libre court à son imagination dans sa pérégrination entre les infinies nuances du noir et blanc alors que dans le stand coloré, c'est la magie des couleurs vives qui a été la locomotive de sa spontanéité expressive. Dans son œuvre «M'as-tu vu» qui la plus récente de ses créations, l'artiste indique y avoir adopté «une nouvelle technique surréaliste» qui consiste à marquer une couche d'argile des empreintes de divers objets pour composer un relief particulier sur lequel il verse en phase finale du plâtre.

Au cours de ses 40 années d'expérience plasticienne, Chorfi affirme avoir exposé dans la majorité des wilayas d'Algérie ainsi qu'en France et en Allemagne.

A une année de sa retraite, Chorfi, licencié en arts plastiques, nourrit l'espoir de disposer d'un vaste espace pour donner libre court à sa créativité.

Ouverte à la mi-août dernier, l'exposition du plasticien Hassan Chorfi au palais de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa devrait se poursuivre jusqu'à la mi-septembre.

## LITTÉRATURE

### Kaouther Adimi et Salim Bachi en lice pour le prix «Renaudot»

Les auteurs algériens Kaouther Adimi et Salim Bachi figurent sur la première sélection du Prix littéraire français «Renaudot» pour l'année 2017, annoncent des médias français spécialisés.

17 romans et quatre essais figurent dans cette première sélection rendu public lundi dont le dernier ouvrage de la jeune romancière Kaouther Adimi, «Nos richesses» publié en Algérie aux éditions Barzakh et en France chez «Le Seuil».

Née en 1986, Kaouther Adimi a publié son premier roman, «Des ballerines de papicha» en 2010, réédité en France un an plus tard sous le titre «L'envers des autres», elle publie en 2015 son deuxième roman «Des pierres dans ma poche», également auteurs de plusieurs nouvelles, Kaouther Adimi avait reçu, entre autres, le «Prix littéraire de la vocation (2011) pour son premier ouvrage. Entre autres romans retenus dans cette première sélection «Innocence», premier roman de l'actrice et réalisatrice française Iva Ionesco, «La disparition de Josef Mengele» du journaliste et écrivain français Olivier Guezou

encore «L'empereur à pied» du Libanais Charif Majdalani.

Dans cette même sélection quatre essais ont été retenus par le jury du prix Renaudot dont «Dieu, Allah, moi, et les autres» de l'auteur algérien Salim Bachi qui a déjà été distingué du Prix Goncourt du premier roman pour «Le chien d'Ulysse» paru en 2001.

Né en 1971 à Alger, Salim Bachi qui s'était illustré avec «Le chien d'Ulysse», plusieurs fois primé en France, a publié une dizaine d'autres romans et essais dont «La Kahéna» (2003), «Tuez les tous» (2006), «Le dernier été d'un jeune homme» (2013), ou encore «Le consul» (2014). «Sexe et mensonges» de la Marocaine Leïla Slimani, auteur à succès ayant déjà reçu le prix Goncourt en 2016 pour son deuxième roman «Une chanson douce», «La nostalgie et l'honneur» du journaliste français Jean-René Van Der Plaesten et «De l'ardeur de Justine Augier. Le prix «Renaudot» sera attribué au début du mois de novembre.



## TUNISIE : Des fouilles archéologiques sous-marines ont prouvé dès 2013 l'existence de Néapolis, ville antique engloutie par la mer



Les fouilles archéologiques entamées en 2010 par une équipe de prospection sous-marine tunisienne relevant de l'Institut National du Patrimoine (INP), dans le Cap Bon, ont prouvé dès 2013 l'existence de la cité antique de Néapolis qui a été engloutie à déclaré mardi aux médias locaux, M. Faouzi Mahfoudh, directeur de l'INP.

Ces informations relayées au niveau international font état de la découverte d'une cité antique datant du 4<sup>ème</sup> siècle et disparue suite à un tsunami qui avait ravagé la côte nord-est de la Tunisie.

M. Mahfoudh a précisé que les récentes fouilles réalisées par une équipe d'archéologues tunisiens et italiens se sont basées sur une localisation antérieure du site archéologique en question. Mahfoudh qui est également universitaire spécialisé en histoire et en archéologie, a tenu à préciser que les causes ayant conduit à la submersion de cette cité, surtout les cuves servant à la production de Garum, sont encore sujet de controverse scientifique. «On ne peut affirmer, aujourd'hui, avec certitude que c'est un séisme ou un tsunami qui avaient entraîné une prolongation de la côte et la disparition de ce vestige sous la mer», a-t-il dit. Selon la même source, il serait encore trop tôt pour se prononcer à ce sujet qui exige une étude scientifique approfondie sur la base de prélèvements effectués par des scientifiques issus de diverses disciplines.

Il a annoncé que les résultats des fouilles devraient être présentés dans le cadre de rencontres académiques prévues par l'INP, pour des mois d'octobre et novembre prochains avec la participation de l'université Sassari-Oristano d'Italie. Pour sa part, M.

Ahmed Gadhoom, expert dans les fouilles sous-marines, a indiqué que le site submergé par les eaux est un prolongement du site Néapolis terrestre préservé renfermant aussi des cuves de poissons datant de l'époque romaine- et qui est mis sous la tutelle de l'Agence de mise en valeur et valorisation du Patrimoine (AMVVP), un organisme qui veille à sa préservation et à son exploitation comme site archéologique ouvert au public. M.Gadhoom a expliqué que suite à la montée des eaux sur les côtes de la Méditerranée, durant les deux derniers millénaires, plusieurs sites archéologiques ont été submergés dans différentes villes du littoral. L'expert est également d'avis qu'on ne peut affirmer avec certitude que le tsunami, cité par d'anciens historiens, serait la cause directe de la submersion de cette cité et par conséquent de la disparition de Néapolis.

Apporter des preuves scientifiques tangibles basées sur une étude méthodologique et des prélèvements sur les lieux des fouilles seraient donc nécessaires pour affirmer la véracité d'une telle hypothèse, a conclu le spécialiste. M. Mounir Fantar, directeur de la mission archéologique, a signalé que la cité antique de Néapolis découverte par l'équipe italo-tunisienne s'étendait sur une superficie de 20 hectares. Il a émis l'hypothèse qu'un tsunami aurait, en l'an 365, provoqué l'engloutissement de Néapolis, tel la Crète et Alexandrie situées pareillement en Méditerranée. Il a, par ailleurs annoncé qu'un rapport final de ces fouilles, étalées sur sept ans par l'équipe conjointe de chercheurs sera présenté début 2018, dans le cadre de rencontres scientifiques qu'abritera l'Académie Lincei à Rome (Italie).

## NIGERIA :

### Une exposition des arts africains ouvre ses portes à Abuja

Une exposition haute en couleur de produits d'art et d'artisanat s'est ouverte mardi à Abuja, capitale du Nigeria, réunissant 17 pays africains.

L'exposition des arts et artisanats africains 2017, réputée comme l'une des plus grandes expositions du genre en Afrique, a été organisée par le Conseil nigérian des arts et de la culture (NCAC).

Le directeur du NCAC, Segun Runsewe, a déclaré que cette agence gouvernementale souhaitait réinventer l'économie nigérienne en dehors du secteur pétrolier qui en est le principal moteur.

«Nous voulons utiliser la culture à la place du pétrole», a-t-il ajouté.

Cette cérémonie d'ouverture colorée et l'exposition elle-même doivent contribuer à une mise en réseau appropriée entre les passionnés d'art et de culture, et ouvrir au monde une fenêtre sur les arts et les artisanats du Nigeria, a fait valoir le responsable. Au cours de l'ouverture, se



sont produits différents groupes ethniques du Nigeria, en présence de responsables locaux et de diplomates étrangers.

Cet événement à la tonalité de carnaval est organisé chaque année depuis 2008 et attire des commerçants de toutes les régions du monde dans le pays, le plus peuplé d'Afrique.

Des exposants du Cameroun, du Sénégal, de Gambie et d'autres pays d'Afrique du Centre et de l'Ouest ont également présenté des œuvres d'art représentant leur culture.

## LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI L' A AFFIRMÉ : «La résistance de Bennacer Benchohra face au colonialisme : un exemple de dévouement pour le pays»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé mardi à Alger que le parcours de lutte du chef de la résistance, Bennacer Benchohra «est et demeurera un exemple de dévouement pour le pays et un modèle éloquent de haut sens de responsabilité», confirmé par sa participation active dans plusieurs résistance populaire déclenchée contre le colonisateur français à travers tout le territoire national.

M. Zitouni, qui présidait l'ouverture d'une conférence organisée au musée d'El Moudjahid à l'occasion du 166e anniversaire de la résistance menée par Bennacer Benchohra à Laghouat, a mis en avant les différentes étapes de lutte qu'a dirigée le résistant contre le colonisateur français, outre sa participation à d'autres résistances à l'instar de la révolution de Ouled Sidi Chikh à El Biadh, celle d'El Mokrani en Kabylie et une autre de Cherif Ben Abdellah à Ouargla.

Cependant, Bennacer Benchohra «n'a pas suscité suffisamment d'intérêt auprès des historiens et ceux qui s'intéressent à l'histoire nationale», a souligné le ministre qui a mis l'accent sur «l'impératif de pallier cette lacune» à travers «la vulgarisation de la lutte de ce héros dans les pages de l'histoire». Bennacer Benchohra ou «le marin du désert» est né en 1804. Son père et son grand

père étaient les chefs de la tribu «Arb'ae». Il débuta son combat à la fin de l'année 1846 et fut arrêté à Mascara qu'il quitta en cachette.

Il rejoignit Cherif Ben Abdellah à Ouargla et agit en coordination avec lui pour déclencher la résistance.

Après une rude bataille et la mort du commandant Moron et du général Puscarine, Bennacer Benchohra fut obligé de se déplacer à El Menia et Ain Salah où il incita les Chaabna et les Touaregs à la bataille.

Il rejoignit Bouchoucha à



Tougourt puis l'Emir Mahieddine fils de l'Emir Abdelkader. Il participa également à la résistance d'El Mokrani et de Cheikh El Haddad. Trois décennies de lutte passées, il se réfugia dans les frontières tuni-

siennes en poursuivant son combat contre les forces de l'occupant français jusqu'à ce que le Bey de Tunis l'oblige à quitter le territoire tunisien. Il se rendit à Beyrouth puis à Damas où il mourut en 1884.

## COLONISATION

### Les exactions coloniales à la une de médias français

Les crimes de guerre et exactions des forces coloniales françaises ont été remis au devant de la scène par quelques médias français sur fond de polémique sur la débauchation des lieux de mémoire glorifiant le colonialisme et l'esclavage.

Dans le média électronique «Mediapart», l'universitaire Olivier Le Cour Grandmaison titrait: «Bugeaud: bourreau des indigènes algériens et ennemi de la république», considérant comme une «insulte permanente aux algériens» le fait que certains lieux portent encore le nom du maréchal de France.

L'auteur met en avant les moyens mis en oeuvre par le général Bugeaud, présenté aux premières années de la colonisation comme «l'homme de la pacification» de l'Algérie, pour défendre les intérêts des colons, à l'image de l'radication de tribus entières considérées comme «ennemis de l'armée

d'Afrique» pour leur soutien à l'Emir Abdelkader. Hommes, femmes et enfants désarmés pouvaient être tués, des pratiques s'inscrivant dans une stratégie de la terreur destinée à «refouler» les algériens des terres sur lesquelles ils vivaient.

Une stratégie qui produira plus tard les enfumages de la Dahra qui ont décimé une tribu entière sur un ordre clair de Bugeaud disant «fumez-les à outrance comme des renards», rapporte l'auteur.

Olivier Le Cour Grandmaison voit en Bugeaud le «bourreau des indigènes algériens» qu'il a soumis à une guerre totale, aux massacres, aux déportations et aux destructions de villages en plus d'exiger que son nom «disparaisse» des lieux qui l'honorent le considérant comme une «insulte à l'émancipation des peuples».

Préserver les intérêts coloniaux de la France a été pendant 132 ans, le leitmotiv

de la machine coloniale qui a, jusqu'au dernières années (1953-1962) opéré dans le même objectif en se permettant autant de largesses avec les lois, lit-on dans le quotidien *Le Monde* qui fait état d'un document d'archives établissant une série d'assassinats ciblés. Ce document cité par le journal français est tiré des archives du conseiller du général de Gaulle, Jacques Foccart, qui révèle une série d'opérations clandestines menées en Algérie et partout dans le monde contre ceux qui menaçaient les intérêts coloniaux de la France.

Des centaines d'assassinats ciblés, attentats, avertissements sous forme d'agressions ont été opérés rapporte le journal citant Constantin Melnik, coordinateur des services de renseignement de 1959 à 1962, qui estime que l'administration coloniale agit en totale infraction avec les lois domestiques et internationales.

## ORAN: Découverte d'une grotte préhistorique à Boutlélis

Une grotte remontant à la préhistoire a été redécouverte au douar Hachem dans la commune de Boutlélis (ouest d'Oran), a-t-on appris mardi du responsable de l'annexe d'Oran de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, précisant que ce site avait fait l'objet de fouilles à l'époque coloniale.

La redécouverte de ce site archéologique a été possible grâce à l'aide de la population de ce village, appelé aussi «BC 7», qui ont contacté l'Office afin de prendre les mesures nécessaires permettant la protection de cette grotte, a indiqué Ourabah Massinissa.

Pour réhabiliter cette grotte, abandonnée et inconnue par les citoyens et qui fait partie des grandes grottes dont recèle Oran, l'annexe d'Oran compte l'inscrire à son inventaire des monuments archéologiques pour son classement par la direction de la culture, a souligné M.

Ourabah, tout en rappelant que le site avait fait l'objet de fouilles à l'époque coloniale.

La wilaya d'Oran renferme 76 grottes remontant à la préhistoire qui n'ont pas bénéficié de profondes fouilles, selon le même responsable qui a réalisé un premier ouvrage sur les grottes et sites de plein air de la capitale de l'Ouest algérien.

Par ailleurs, l'annexe de l'Office national de gestion et d'exploitation de biens culturels protégés a lancé une large campagne de nettoyage de 24 monuments classés d'Oran, a ajouté M. Ourabah.

Cette opération, visant à préparer ces sites pour des visites d'élèves des établissements scolaires et étudiants d'architecture, chercheurs et touristes, sera lancée au niveau du fort espagnol «San Pedro» dans le vieux quartier «Planteurs» et de la mosquée «Pacha» à Hai Sidi El Houari. Des agents de l'annexe, de la direction de la culture, de l'APC d'Oran et des amateurs d'archéologie prennent part à cette campagne.

## RWANDA Le Rwanda numérise les archives du génocide

La numérisation des archives des tribunaux Gacaca, un mécanisme traditionnel rwandais mis en place pour poursuivre les responsables de crime de guerre après le génocide de 1994 au Rwanda, devrait être achevée d'ici à la fin juin 2018, a rapporté mardi la Commission nationale sur la lutte contre le génocide (CNLG).

Le secrétaire exécutif de la CNLG, Jean Damsene Bizimana, a déclaré que plus de 35 millions de copies des archives des Gacaca avaient été numérisées, et que les 30 millions de copies restantes devraient être numérisées d'ici à la fin juin 2018.

La CNLG a entrepris en mai 2015 un processus de numérisation de près de 63 millions de copies de documents des archives des Gacaca.

«Il faut que les gens puissent lire et utiliser ces archives, c'est pourquoi nous devons les utiliser pour raconter la vérité sur le génocide commis contre les Tutsis, ce qui nous paraît important pour lutter contre la négation ou la minimisation de ce génocide», a-t-il dit.

La numérisation de ces archives permettra aussi de garder en vie une mémoire de la vérité sur ce génocide pour les générations à venir, a-t-il également déclaré.

Mis en place en 2002, les tribunaux Gacaca ont achevé officiellement leurs travaux, et ont été fermés, en juin 2012. Entre leur création et leur fermeture, plus de 1,9 million d'affaires ont été jugées par ces tribunaux.

APS

## MASCARA

### La wilaya commémore le 60<sup>e</sup> anniversaire de la bataille d'El Menaouer

La wilaya de Mascara a commémoré mardi le 60e anniversaire de la grande bataille d'El Menaouer, marqué par une opération de reboisement dans cette commune aux alentours du carré des martyrs.

La commémoration de cet événement a été marquée également par une cérémonie d'inauguration d'une salle de soins au village d'Ain Tamda et la mise en exploitation d'un terrain de proximité réaménagé au village «Haboucha», par le wali de Mascara, Mohamed Labka, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya et de représentants de la famille révolutionnaire.

Des expositions diverses ont été organisées sur la bataille d'El Menaouer et ses héros.

Une veuve de chahid et un moudjahid de la région ont été honorés et des cadeaux ont été remis à des lauréats de concours culturels et sportifs organisés à cette occasion.

Les faits de cette bataille remontent, selon le directeur des moudjahidine de la wilaya, au mois de septembre 1957 où l'armée coloniale française avait tenté de prendre sa revanche après trois batailles livrées au mois d'août à Mascara.

Pour cela, elle avait préparé une grande campagne en recourant à des milliers de soldats et des dizaines d'avions et de matériel militaire.

Des moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN), conduits par le com-

mandant Si Redouane, s'y sont affrontés en dépit de leur nombre et de leur matériel limité, réussissant à éliminer 650 soldats français et à faire de nombreux abattus et 17 autres tombés en panne. Cette bataille a fait 69 chouhada tombés au champ d'honneur, dix Algériens civils tués et 23 autres blessés.



Blessé, le commandant Si Redouane a laissé le commandement au moudjahid Si Mahmoud qui a réussi à procéder à un repli vers les monts de Timkisi à l'est de Mascara. Le commandant Si Redouane mourut plus tard dans la wilaya de Relizane.





## TENNIS / TOURNOI HAMMAMET «OPEN» : L'Algérienne Ibbou est qualifiée pour les quarts de finale du double

La joueuse de tennis algérienne Ines Ibbou et son équipière Isabella Tcherkes (Italie), se sont qualifiées mardi, au quart de finale du tableau final d'un tournoi international «Open», organisé du 4 au 10 septembre à Hammamet (Tunisie), après leur victoire par deux sets à zéro contre la doublette Emily Arbutnott (Angleterre) et Ines Murta (Portugal). Ibbou et Tcherkes ont assuré leur qualification au quart de finale du tournoi de Hammamet (Tunisie), après avoir dominé le match 6-1 7-6 (3).

Ibbou est engagée aussi dans la compétition du simple, et intégrera mercredi directement le tableau final, contre l'Italienne Verena Hofer.

## L'Algérien Hassan face à un Italien au premier tour

Le joueur de tennis algérien Mohamed Hassan sera opposé mercredi à l'Italien Eros Siringo (1102 mondial) lors du premier tour du tableau final du tournoi international «Open», qui se dispute du 4 au 10 septembre à Hammamet (Tunisie), selon le programme dévoilé par les organisateurs.

Hassan (1476 mondial) a bénéficié d'une wildcard (WC), ce qui lui a permis d'intégrer directement le tableau final sans passer par la phase qualificative. En cas de victoire, l'Algérien défilera lors du prochain tour le Français Eliot Benchetrit tête de série numéro 4 et vainqueur au premier de l'Espagnol Pablo Belda 6-0 6-1.

Son compatriote Aymen Ikhlaf a été éliminé au dernier tour de la phase qualificative face au Britannique Thomas Colautti 7-6(8) 6-1.

La compétition dotée d'un prize-money de 15.000 USD, se déroule sur les courts en terre battue de l'hôtel Sentido Phénicia - Hammamet (Tunisie).

## Elimination de l'Algérienne Houria Boukholda

La joueuse de tennis algérienne Houria Boukholda a été éliminée mardi, au premier tour qualificatif pour le tableau final d'un tournoi international «Open», organisé du 4 au 10 septembre à Hammamet (Tunisie), après sa défaite par deux sets à zéro contre la Britannique Emily Arbutnott.

La jeune algérienne (15 ans) n'a pas fait le poids devant Arbutnott (19 ans), nettement plus expérimentée et qui l'a emporté assez facilement (6-0, 6-0). La sociétaire du Tennis Club de Hydra, a été repêchée par les organisateurs du tournoi pour jouer le premier tour qualificatif pour le tableau final, après son élimination lundi, au dernier tour qualificatif pour le tableau final, après sa défaite par deux sets à zéro contre la Belge Helena Verbeeck (6-3, 6-0). Dans le tableau final du double, Boukholda, et son équipière Valentina Abrile (Argentine) ont été éliminées mardi par les Suédoises, Malin Falk et Tuva Lindsten au premier tour 6-4 5-7 et (10-5) au tie-break.

## L'Algérien Hassan éliminé au 1<sup>er</sup> tour

Le joueur de tennis algérien Mohamed Hassan a été éliminé mercredi au premier tour du tableau final du tournoi international «Open», qui se dispute du 4 au 10 septembre à Hammamet (Tunisie).

Hassan (1476 mondial) a perdu face à l'Italien Eros Siringo (1102 mondial) tête de série N.4, sur le score 6-1 6-4. L'Algérien a bénéficié d'une wildcard (WC), ce qui lui a permis d'intégrer directement le tableau final sans passer par la phase qualificative.

Son compatriote Aymen Ikhlaf a été éliminé au dernier tour de la phase qualificative face au Britannique Thomas Colautti 7-6(8) 6-1.

La compétition dotée d'un prize-money de 15.000 USD, se déroule sur les courts en terre battue de l'hôtel Sentido Phénicia - Hammamet (Tunisie).

## HANDBALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (U-20/FILLES) : Les Algériennes s'inclinent d'entrée face à la Côte d'Ivoire (25-24)

L'équipe nationale de handball féminine des moins de 20 ans (U-20) s'est inclinée mardi soir face à la Côte d'Ivoire 25 à 24 (mi-temps : 13-11) en match disputé à Abidjan comptant pour le 24<sup>e</sup> Championnat d'Afrique des nations de la catégorie prévu du 4 au 10 septembre en Côte d'Ivoire.

Les joueuses de l'entraîneur Rabah Graiche auraient pu prétendre à la victoire n'était le manque de fraîcheur physique, d'autant que la délégation algérienne a rejoint la capitale ivoirienne dimanche en soirée soit à la veille du premier match de cette compétition.

Les Algériennes enchaînent mercredi en croisant le fer avec l'Egypte (17h00, heure algérienne) avant de donner la réplique jeudi au Mali (15h00, heure algérienne).

Dans les deux autres matchs de cette journée, l'Angola a battu le Cap Vert (37-20) alors que le Mali a pris le meilleur sur la RD Congo (27-23).

Le tournoi qui regroupe l'Algérie, l'Angola, l'Egypte, la RD Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, et le Cap Vert, se dispute en mini-championnat dont le premier au classement sera sacré champion.



## QWAN KI DO/2E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS/ALGÉRIE : Nous visons le titre continental

L'Algérie représentée par quatre clubs du Qwan Ki Do, prendra part à la 2<sup>e</sup> édition du championnat d'Afrique des clubs de Qwan Ki do, prévue les 8 et 9 septembre à Libreville (Gabon), avec l'ambition de remporter le titre continental, selon le président de la Ligue d'Alger des arts martiaux, Farid Mousli.

Les clubs engagés sont: Aissat Idir d'El Harrach, Amel Chabab d'Alger,

Moustakbel Gué de Constantine et Amel Alger-Centre. Outre les 4 clubs algériens, 20 équipes de 10 pays seront présentes à cette compétition: Il s'agit du Maroc, Egypte, Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire, Congo, Burkina-Faso et République centrafricaine.

«Notre objectif consiste à décrocher trois médailles en vermeil, quatre en argent et deux en bronze, qui correspondent au titre

africain des Nations décroché lors du championnat d'Afrique disputé en septembre 2016 à Abidjan (Côte d'Ivoire)» a souligné Mousli.

La délégation algérienne quitte Alger ce mercredi.

**Liste des athlètes algériens:** Aissat Idir d'El Harrach: Fatma Boudri et Henda Hamou (par équipes-dames) Amel Chabab d'Alger: Ali Kara, Youssef Ghanem (par

équipes - ceinture noire par équipes, ceinture noire - individuel et armes traditionnelles.

Moustakbel Gué de Constantine: Nabil Chraitia, Badreddine Hamidi (par équipes - ceinture noire par équipes, ceinture noire - individuel. Amel Alger-Centre: Narimae Selmi, Meriem Guenouf (par équipes - ceinture noire par équipes -dames, ceinture noire - individuel .

## KENYA/COMITÉ OLYMPIQUE (ÉLECTION): Paul Tergat et Waithaka Kioni (fédération de volley) candidats à la présidence

Le double médaillé d'argent olympique de 10.000 mètres messieurs, Paul Tergat et le président de la Fédération kenyane de volleyball, Waithaka Kioni, se disputent le poste de président du Comité national olympique kenyan (NOCK), lors de l'assemblée électorale prévue le 29 septembre, rapporte mercredi la presse locale.

Sous la pression du Comité international olympique (CIO) pour mener des réformes et nettoyer la maison, le NOCK s'est réuni mardi à Nairobi pour débattre d'un calendrier pour les prochaines élections après que l'exercice, initial du 5 mai a été annulé par l'ordonnance d'un tribunal.

Paul Tergat, qui a officiellement lancé sa candidature à la présidence du NOCK en avril dernier comme

seul candidat, devait devenir le successeur de la légende de l'athlétisme kenyan qui a servi pendant plusieurs années et aujourd'hui retraité, Kipchoge Keino, si l'assemblée électorale avait eu lieu comme initialement prévue, le même mois.

«Il (Tergat) se présente comme un homme qui a promis d'apporter des changements.

L'important défi est qu'il y a des gens par propre dans son équipe.

Il ne devrait pas mettre des personnes douteuses dans son équipe», ont expliqué certains organes de presse, affirmant que le légende de l'athlétisme kenyan «aurait dû laisser les gens choisir leurs candidats préférés, et dans l'état actuel, les choses ne seront pas faciles pour lui-même».

Le CIO, dont Tergat est membre, a demandé des réformes et de nou-

velles élections du NOCK lorsque quatre de ses hauts responsables ont été accusés de vol d'argent et d'un kit destiné à l'équipe kenyane lors des Jeux olympiques de Rio dans un scandale qui a sali une performance record où le pays a remporté six médailles d'or, six d'argent et une de bronze. Les premier et deuxième vice-présidents sortants, Ben Ekumbo et Pius Ochieng, le secrétaire général Francis Kinyili Paul et le directeur général et chef de mission de l'équipe kenyane à Rio, Stephen Arap Soi, ont été libérés sous caution après avoir nié les accusations retenues contre eux par l'Etat à la suite du scandale. Un cinquième trésorier sortant, Fridah Shiroya, a d'abord été arrêté au lendemain des Jeux olympiques, mais a été libéré et transformé en témoin de l'Etat.

## NATATION

### Des assises nationales sur la natation les 8 et 9 septembre à Alger

La fédération algérienne de natation (FAN) organise des Assises nationales sur la discipline, les 8 et 9 septembre au niveau du complexe sportif de Ghermoul à Alger, a appris l'APS, mardi auprès du secrétaire général de l'instance fédérale, Djaafar Benzerouk.

Organisée sous le patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports, la rencontre propose plusieurs ateliers qui seront constitués sur place et chacun d'entre eux prendra en charge un volet spécifique, lié toujours à la discipline de natation.

Après l'ouverture officielle des assises prévue, vendredi à 9h30, les acteurs invités à animer les différents ateliers entameront leurs travaux qui prendront fin en fin d'après-midi avec des résolutions et une synthèse de ce qui a été discuté et débattu.

La journée du samedi débutera avec l'ouverture de la plénière au niveau de la salle de conférence du complexe Olympique du 5 juillet, en présence du ministre de la jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali, a indiqué la fédéra-

tion. Après le discours de bienvenue du président de la fédération algérienne de natation (FAN), Boughadou et l'allocation du ministre de la Jeunesse et des Sports, il sera procédé à la présentation des résultats des travaux des Assises nationales de la Natation qui seront clôturés à 13h00.

Programme des deux journées de travaux des Assises nationales sur la Natation: Vendredi 08 septembre 2017 (complexe Ghermoul-Alger): 09H30 : Ouverture de séance 10H00 : Travaux d'Ateliers PAUSE 14H30 : Reprise des travaux 17H30 : Synthèse des résultats des travaux 18H30 : Fin de séance Samedi 09 septembre 2017 (salle de conférence du complexe Olympique du 5 juillet-Alger): 10H15 : Ouverture de la plénière par le président de la FAN Boughadou 10H30 : Allocation du ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali 10H45 : Présentation des résultats des travaux des Assises Nationales de la Natation. 12H45 : Allocation de Clôture.

# LIGUE 1 MOBILIS/ 2E JOURNÉE : MCA-ESS à l'affiche, derbies captivants à Alger

La 2e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue aujourd'hui, demain et samedi sera marquée par le choc entre le MC Alger et l'ES Sétif alors que la capitale sera le théâtre de deux derbies alléchants : NA Hussein-Dey - USM Alger et USM El-Harrach - CR Belouizdad.

Le MC Alger, qui reste sur une victoire lors de la journée inaugurale sur le terrain du nouveau promu l'US Biskra (1-0), aura à cœur de confirmer face à l'Entente, champion en titre, dans un duel qui promet en intensité en l'absence du public.

L'ESS, vainqueur de son côté face à l'USM El-Harrach (2-1) lors de la première journée, sera devant son premier véritable test de la saison d'autant que le « Doyen » compte prendre sa revanche sur des Sétifiens qualifiés pour la finale de la Coupe d'Algérie aux dépens du MCA en juin dernier au stade Omar-Hamadi (3-2, a.p.).

L'USM Alger, l'un des favoris en puissance pour le sacre final, défiera le NAHAD dans un derby algérois ouvert à tous les pronostics.

Si les « Rouge et Noir » abordent ce rendez-vous avec l'intention d'enchaîner un deuxième succès de rang après celui décroché face au Paradou AC (2-1), le NAHD est appelé à se racheter des défaites essuyées à Constantine face au CSC (3-1).

L'entraîneur du NAHD Nabil Neghib devra trouver la bonne formule pour passer l'écueil de l'USMA s'il ne veut pas voir ses jours menacés, d'autant qu'il a été longuement contesté suite au revers de la première journée.

L'autre confrontation en-



tre voisins algérois : USM El-Harrach - CR Belouizdad sera sans saveur pour cause de l'absence du public, huis clos oblige.

Les Harrachis, battus à Sétif, sont décidés à s'offrir le Chabab, vainqueur à la maison face à l'USM Bel-Abbes (2-0).

Le MC Oran, auteur d'un carton lors de la première journée face à l'USM Blida (3-0), se déplacera à Alger pour défier le nouveau promu Paradou AC, ce dernier veut éviter une autre déconvenue après celle concédée face à l'USMA.

Les deux autres nouveaux promus en Ligue 1 : l'USM Blida et l'US Biskra, qui ont raté leur entame de la saison seront appelés à revoir leur copie dès cette 2e journée de la compétition.

Les Blidéens, dont le président Chouaib Alim a annoncé au cours de la semaine sa démission, aura fort à faire à domicile devant la JS Kabylie,

tenue en échec à Tizi-Ouzou face à la JS Saoura (1-1).

Confrontée à des problèmes internes depuis l'intersaison, l'USMB est appelée à puiser dans ses ressources pour se relever et décrocher son premier succès de la saison.

L'USB, surpris à domicile par le MCA (0-1), sera au rendez-vous avec le premier derby du sud algérien dans l'histoire du football national à Béchar face à la JS Saoura.

L'USM Bel-Abbes accueillera l'Olympique Médéa avec l'objectif de marquer ses premiers points de la saison et du coup rassurer ses supporters après le revers concédé à Alger face au CRB.

Enfin, le DRB Tadjenanet, dirigé désormais par Kamel Mouassa en remplacement de François Bracci, devra rester sur ses gardes face à une équipe du CSC en pleine confiance suite à sa victoire convaincante face au Nasria.

### Programme des rencontres

**Jeudi 7 septembre 2017 :**  
A Alger (Omar-Hamadi) : Paradou AC - MC Oran (17h45)  
A Alger (20-août 1955) : NA Hussein-Dey - USM Alger (17h00)

**Vendredi 8 septembre 2017 :**  
A Tadjenanet : DRB Tadjenanet - CS Constantine (17h00)  
A Alger (Omar-Hamadi) : USM El-Harrach - CR Belouizdad (18h00) huis clos

**Samedi 9 septembre 2017 :**  
A désigner : USM Blida - JS Kabylie  
A Bel-Abbes : USM Bel-Abbes - Olympique Médéa (17h00)  
A Alger (Omar-Hamadi) : MC Alger - ES Sétif (17h45) huis clos  
A Béchar : JS Saoura - US Biskra (20h45)

Classement :	Pts	J
1). MC Oran	3	1
--). CS Constantine	3	1
--). CR Belouizdad	3	1
--). MC Alger	3	1
--). USM Alger	3	1
--). ES Sétif	3	1
7). DRB Tadjenanet	1	1
--). O. Médéa	1	1
--). JS Saoura	1	1
--). JS Kabylie	1	1
11). USM Bel-Abbes	0	1
--). US Biskra	0	1
--). Paradou AC	0	1
--). USM El Harrach	0	1
--). NA Hussein Dey	0	1
--). USM Blida	0	1

# LIGUE 2 MOBILIS (2E JOURNÉE) : Des affiches alléchantes au programme

Plusieurs affiches sont au programme de la deuxième journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, prévue demain dont les chocs JSM Skikda-CA Bordj Bou Arreridj, ASM Oran-MC El Eulma et RC Kouba-MO Béjaïa, au moment où le nouveau promu WA Tlemcen, battu à domicile au cours de la première journée,



sera probablement sous pression lors de son déplacement chez l'ASO Chlef.

Les matchs JSMS-CABBA, ASMO-MCEE et RCK-MOB mettront aux prises des clubs invaincus au cours de la première journée et qui voudront probablement confirmer leur bonne entame de la nouvelle saison, en récoltant de nouveaux points, particulièrement ceux qui joueront à domicile.

Pour sa part, le nouveau promu WA Tlemcen, qui a été battu à domicile par l'ASM Ain M'lila (0-1) lors de la précédente journée, est appelé à se réveiller et dès vendredi, au risque de voir le doute s'installer au sein du groupe.

Même cas de figure pour le MC Saïda et l'Amel Boussaâda, qui comptent zéro point actuellement et qui seront appelés à en découdre dans un duel direct, dont le vaincu se retrouvera probablement seul dans les abysses du classement.

A contrario, l'AS Ain M'lila, qui a fort

bien démarré la saison en ramenant une précieuse victoire de Tlemcen au cours de la première journée essayera de confirmer en accueillant le RC Relizane dans son antre de Debbih Demmane, avec la possibilité de conserver le leadership.

Les chocs JSM Béjaïa - CRB Ain Fakroun et CA Batna - GC Mascara vaudront également le détour, car mettant aux prises des ténors de la Ligue 2 Mobilis, qui de surcroît ont tous été invaincus au cours de la première journée.

La JSMB avait même réussi un match fou chez le RC Relizane (3-3), et le fait de jouer chez elle vendredi, et devant son public, devrait probablement l'aider à réussir un grand match et poursuivre ainsi sa quête de retrouver l'élite dès cette année.

Tous les es matchs de cette deuxième journée se joueront en présence du public, car aucun des clubs recevant n'est sanctionné de huis clos.

### Programme de la 2e journée

Demain :  
A Béjaïa (Stade de l'Unité Maghrébine) : JSM Béjaïa - CRB Ain Fakroun (19h00)  
A Ain M'lila (Stade Demmane Debbih) : AS Ain M'lila - RC Relizane (17h00)  
A Chlef (Stade Mohamed Boumezrag) : ASO Chlef - WA Tlemcen (19h00)  
A Batna (Stade du 1er-Novembre 1954) : CA Batna - GC Mascara (18h00)  
A Skikda (Stade du 20-Août 1955) : JSM Skikda - CA Bordj Bou Arreridj (17h00)  
A Saïda (Stade OPOW) : MC Saïda - Amel Boussaâda (17h00)  
A Oran (Stade Habib Bouakeul) : ASM Oran - MC El Eulma (17h00)  
A Alger (Stade du 20-Août 1955) : RC Kouba - MO Béjaïa (17h00)

Classement :	Pts	J
1). AS Ain M'lila	3	1
--). JSM Skikda	3	1
--). MC El Eulma	3	1
4). RC Kouba	1	1
--). CRB Ain Fakroun	1	1
--). RC Relizane	1	1
--). JSM Béjaïa	1	1
--). GC Mascara	1	1
--). ASO Chlef	1	1
--). CABB Arreridj	1	1
--). CA Batna	1	1
--). MO Béjaïa	1	1
--). ASM Oran	1	1
14). WA Tlemcen	0	1
--). Amel Boussaâda	0	1
--). MC Saïda	0	1

# AFFAIRE DU RC RELIZANE: Le TAS de Lausanne décline sa compétence pour statuer sur l'appel



Le Tribunal arbitral du Sport (TAS), basé à Lausanne (Suisse) a annoncé mardi soir dans un communiqué qu'il déclinait sa compétence pour statuer sur l'appel déposé par le RC Relizane (Ligue 2 algérienne de football) qui espérait récupérer trois points que lui avait défalqués la Ligue de football professionnel (LFP) en début de la saison dernière pour non-paiement de salaires de ses anciens joueurs.

«Le TAS a décliné sa compétence pour statuer sur l'appel déposé par le RC Relizane (...) En juillet 2017, le RCR a déposé un appel au TAS contre une décision rendue par le Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs le 26 octobre 2016 déclarant irrecevable sa demande d'arbitrage», écrit l'institution internationale sur son site officiel.

Le RCR, qui a terminé 14e au classement du précédent exercice de Ligue 1, synonyme de relégation, a espéré récupérer trois points et ainsi éviter le purgatoire.

Le Rapide a terminé à égalité de points avec l'USM El Harrach, qui ne doit son salut qu'à un meilleur goal-averages à la fin de la phase aller.

La direction relizanaise est parvenue par la suite à s'acquitter de toutes ses dettes dans ce registre, mais sans que cela ne lui permette de récupérer les points retirés.

«La Formation du TAS en charge de cette affaire a entendu les parties au sujet de la compétence du TAS lors d'une audience qui a eu lieu au siège du TAS à Lausanne le 4 septembre 2017 (...) La sentence motivée, qui sera notifiée aux parties dans les prochaines semaines, mettra en exergue les raisons à l'appui de la décision de la Formation», conclut le TAS.

Malgré son retour en force en cours de championnat de la saison passée, les Relizanais avaient fini par perdre leur place dans la cour des grands, payant les frais de la défalcation de six points de leur compte, en raison du forfait déclaré lors de la première journée du championnat face au NAHD et aussi le non-paiement des salaires d'anciens joueurs qui ont recouru à la Chambre de résolution des litiges (CRL) pour être rétablis dans leurs droits. Lors de la 1re journée de la Ligue 2, disputée le 25 août dernier, le Rapid de Relizane a été tenu en échec à domicile face à la JSM Béjaïa (3-3).

# INFRASTRUCTURES L'ASM Oran aura une nouvelle assiette foncière de 2,5 hectares pour son centre de formation

L'ASM Oran va bénéficier d'une nouvelle assiette foncière d'une superficie de 2,5 hectares pour la construction d'un centre de formation, a appris l'APS hier de Mohamed El Morro, le président directeur général de la société sportive par actions du club de Ligue 2 deux de football.

Une décision dans ce sens sera signée prochainement par les autorités compétentes, venant remplacer la première dont a bénéficié le club et par laquelle une première assiette foncière lui a été affectée, mais qui elle sera annulée pour des «raisons techniques», a précisé la même source. Mohamed El Morro a indiqué, au passage, que le futur centre de formation de l'ASMO sera implanté du côté de Haï El Menzah (ex-Canastel).

Il a aussi salué les efforts consentis par les pouvoirs publics dont notamment la direction de la jeunesse et des sports afin de permettre à l'ASMO de s'offrir une assiette foncière pour la construction de son nouveau centre de formation.

## Salhi, Benguit, et Ounas signent leur première apparition avec les Verts

Le gardien de but Abdelkader Salhi, et les deux milieux de terrain Abderrouf Benguit et Adam Ounas ont signé mardi soir leur première apparition avec l'équipe nationale de football lors de la défaite concédée au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine face à la Zambie (1-0) dans le cadre de la 4e journée (Gr.B) des qualifications de la Coupe du Monde 2018 en Russie.

Salhi qui avait porté déjà les couleurs de la sélection olympique puis de l'équipe A', composée de joueurs locaux, a fait son apparition en cours du jeu pour remplacer le capitaine Raïs M'bolhi, sorti sur blessure à la 24e minute de jeu.

Le portier du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne), auteur de quelques arrêts, s'est fait battre à la 66e minute par Patson Daka, qui a profité d'un flottement de la défense algérienne pour inscrire l'unique but de la partie.

Le milieu défensif Abderrouf Benguit prêté pour une deuxième saison à l'USM Alger en provenance du Paradou AC a fait son apparition en tant que titulaire, un choix qui s'est avéré judicieux puisque l'enfant de Laghouat a pu tirer son épingle du jeu pour ses débuts en sélection.

Le milieu offensif de Naples (Serie A italienne) Adam Ounas est entré à la 50e minute de jeu en remplacement de Youcef Attal, contraint de quitter le terrain suite à un télescopage avec un attaquant zambien.

L'ancien joueur des Girondins de Bordeaux (Ligue 1 française) avait été convoqué pour la première fois en sélection nationale en prévision du match des Verts contre le Nigeria, perdu 3 à 1 le 12 novembre 2016 à Uyo pour le compte de la deuxième journée des qualifications du Mondial 2018, mais sans pour autant honorer sa convocation pour cause de blessure.

## Victime d'une fracture de la pommette, Attal opéré à Alger



Le défenseur international algérien Youcef Attal, remplacé en seconde période du match Algérie - Zambie (0-1) disputé mardi soir à Constantine dans le cadre de la 4e journée (Gr.B) des qualifications de la Coupe du monde 2018, souffre d'une fracture de la pommette nécessitant une intervention chirurgicale qui sera effectuée mercredi à Alger, rapporte la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Le joueur prêté cet été pour une saison par son club le Paradou AC (Ligue 1 algérienne) au KV Courtrai en Belgique a dû quitter le terrain à la 50e minute de jeu suite à un choc aérien avec un attaquant zambien.

Il a été évacué juste après dans une ambulance pour des examens. De son côté, le gardien de but et capitaine de l'équipe nationale, Raïs M'bolhi (Stade Rennais/France), remplacé lui aussi à la 24e minute de jeu, souffre d'une entorse à la cheville.

Il s'agit d'une ancienne blessure qui s'est réveillée sur une action de jeu où il est mal retombé, précise la même source.

L'équipe nationale a enchaîné un troisième revers de rang qui l'écarte définitivement de la course au Mondial 2018.

Avec un seul point, les Verts ferment la marche du groupe B dominé par le Nigeria qui caracole en tête avec 10 points, à trois longueurs devant la Zambie.

APS

## MONDIAL 2018 (QUALIFICATIONS/ GR.B) : L'Algérie officiellement éliminée

L'équipe nationale d'Algérie de football s'est inclinée sur son terrain du chahid Hamlaoui de Constantine face à la Zambie (1-0), pour le compte de la 4e journée (Gr.B) des qualifications de la Coupe du Monde 2018.

Trois jours après avoir été sèchement battue par cette même équipe zambienne à Lusaka (3-1), l'équipe algérienne s'est encore une fois inclinée face aux Chipolopolos.

Une défaite, la troisième en quatre matches de qualification, qui met officiellement fin aux derniers espoirs des Verts de participer au Mondial russe de 2018.

Même s'il aurait fallu un scénario rocambolesque pour voir l'équipe algérienne être du gratin mondial l'été prochain en Russie, le onze national était rempli de bonnes intentions au coup d'envoi du match, faisant même de la victoire une question d'orgueil.

Ce n'est pas faute d'avoir essayé, les Verts ont dès l'entame de la partie cherché à apporter le danger sur les buts adverses, obtenant un pénalty après une faute sur Attal (66'), un pénalty que Riyad Mahrez n'a pas réussi à transformer.

Et comme un malheur ne vient jamais seul, le gardien de l'équipe nationale Raïs M'bolhi sortira sur blessure quelques instants plus tard (23').

La première mi-temps se terminera sur un score vierge de 0 partout. Revenue des vestiaires avec un meilleur état d'esprit, l'équipe algérienne s'est créée plusieurs occasions coup sur coup butant à



chaque fois un excellent Kennedy Mwenne.

Laissant passer l'orage, la Zambie a parfaitement su gérer le temps fort de l'Algérie avant de finalement ouvrir le score par Patson Daka (66'), lequel a profité d'une bête défensive.

Trop brouillon dans les 30 derniers mètres, les Verts tenteront en vain de revenir au score se heurtant à chaque fois à la défense des Chipolopolos. Avec cette

victoire arrachée en terre algérienne et à deux journées de la fin des éliminatoires, le prochain match entre le Nigeria (10 pts) et la Zambie (07 pts) promet d'être explosif pour ce qui sera la finale de ce groupe B. Les Verts quant à eux restent bons derniers du groupe B avec un seul point au compteur. Ils tenteront de sauver l'honneur lors des deux matchs qui leur restent à disputer face au Cameroun (3pts éliminé) et le Nigeria.

## Les Verts chutent à domicile.. 123 mois après

La sélection algérienne de football a essuyé, mardi soir, sa première défaite à domicile en match officiel depuis un peu plus de dix ans, en s'inclinant face à son homologue zambienne (0-1) au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, dans le cadre de la quatrième journée des éliminatoires du Mondial-2018.

La dernière fois où les Verts avaient été battus à domicile en rencontre officielle, remonte au juin 2007, lorsqu'ils avaient chuté au stade du 5-juillet à Alger contre la Guinée (0-2), dans un match comptant pour les qualifications à la Coupe d'Afrique des nations de 2008, de laquelle du reste l'Algérie était absente.

A l'époque aussi, la défaite contre le onze dirigé par le Français Robert Nouzaret, ancien entraîneur du MC Alger,

avait coûté sa tête au sélectionneur des Verts, le Français, Jean-Michel Cavalli. La sélection nationale était devenue depuis intraitable sur ses terres.

En optant pour le stade Mustapha-Tchaker de Blida comme lieu de domiciliation, cette "citadelle" lui avait porté bonheur. En 23 matches officiels joués sur la pelouse du grand stade de la ville des Roses, le Club Algérie en a remporté 22, ne concédant qu'un seul nul, face à la Tanzanie (1-1), en septembre 2010, dans le cadre des éliminatoires de la CAN de l'année suivante.

Là aussi, le match nul des coéquipiers de l'ex-capitaine Madjid Bougherra, avait sonné le glas à l'entraîneur national de l'époque, Rabah Saâdane, qui venait pourtant de diriger les Verts lors du Mondial-2010,



une compétition à laquelle l'Algérie s'était qualifiée après une absence qui aura duré 24 ans. Pour son retour au stade de Constantine, après près de trois décennies de sa dernière apparition sur la pelouse de l'ex-stade du 17-juin, la sélection algérienne s'est montrée impuissante en concédant un deuxième revers face à la Zambie, trois jours seulement

après le premier à Lusaka (3-1), et qui l'avait mis pratiquement hors course.

Et si la dernière défaite à domicile de l'Algérie avait valu le limogeage de l'entraîneur Cavalli, l'actuel sélectionneur, en l'occurrence l'Espagnol, Lucas Alcaraz, a assuré, à l'issue du match contre les "Chipolopolos" qu'il comptait aller au bout de sa mission.

## 2 objectifs ratés en l'espace de deux semaines, Alcaraz sur la sellette

Ayant échoué à qualifier la sélection nationale A', composée de joueurs locaux au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2018, le sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz a encore une fois failli dans sa mission avec une élimination sans gloire des Verts de la Coupe du monde 2018 en Russie.

Battue à la surprise générale mardi soir à Constantine par la Zambie (1-0), l'Algérie reste scotchée à la dernière place au classement du groupe B, dominé par le Nigeria (1e, 10 pts).

La situation est d'autant plus dramatique puisque les Verts ont enchaîné un troisième revers de rang dans ces qualifications en quatre matches.

Engagé dans le but de relancer une équipe qui restait sur une élimination dès le premier tour de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon, Alcaraz est plus que jamais sur la sellette, estiment les observateurs, alors que d'autres réfutent toute idée d'un changement au niveau de la barre technique, d'autant que l'équipe nationale en est à son troisième coach depuis le début de la

campagnes qualificative du mondial en octobre 2016, une instabilité qui a fini par se répercuter négativement sur les Verts.

Appelé à évoquer son avenir suite à cette nouvelle débâcle, Alcaraz a écarté l'idée de quitter son poste, lors du point de presse tenu à l'issue du match face aux «Chipolopolos».

«Non, je ne vais pas démissionner. Je suis convaincu qu'on va améliorer la situation. Et pour s'améliorer, il faut travailler. L'objectif pour lequel j'ai été engagé par la FAF n'était pas d'aller au mondial. La situation de l'équipe était déjà compliquée avant même mon arrivée.

Mon objectif est d'aller à la Coupe d'Afrique des nations», a-t-il indiqué. Toutefois, même s'il n'a pas l'intention de fuir ses responsabilités, Alcaraz pourrait connaître le même sort que ses prédécesseurs : le Serbe Milovan Rajevac et le Belge Georges Leekens. «sacrifiés» quelques mois seulement après leur prise de fonctions.

Le président de la fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, élu le 20 mars dernier, et qui

voyait en la personne d'Alcaraz comme celui qui est capable de mener la sélection à bon port, s'est heurté à la vérité du terrain : des joueurs sans âme et un entraîneur impuissant, estiment les observateurs, au regard des deux derniers matchs disputés.

Même s'il ne s'agit par d'un foudre de guerre, la Zambie a fini par lever le voile sur les carences d'une équipe algérienne devenue l'ombre d'elle-même.

Et pourtant, l'équipe zambienne avait toujours réussie aux Algériens aux qualifications du mondial, que ce soit en 1986 ou encore en 2010.

Désormais sous pression, le président de la FAF, n'est pas en reste, puisqu'il est appelé à justifier son choix d'engager Alcaraz, dont les résultats ne sont pas en sa faveur.

Reste maintenant à connaître la position de Zetchi devant la colère des supporters algériens, qui réclament haut et fort un changement radical à tous les niveaux de cette équipe nationale, qui avait tant procuré de la joie à tout un peuple dans un passé récent.

**Manchester United s'offre un espoir de 16 ans !**

C'est un très joli coup que vient de réaliser la formation de Manchester United sur le marché des transferts. Considéré comme l'un des plus grands espoirs du football espagnol à son poste, le milieu de terrain Arnau Puigmal a décidé de quitter l'Espanyol Barcelone pour poursuivre son apprentissage du haut niveau avec les Reds Devils.



**Manchester City va discuter avec David Silva**

Déjà passeur à deux reprises en trois rencontres de Premier League cette saison, le milieu de terrain David Silva fait partie des joueurs cadres de l'effectif de Pep Guardiola. D'après les dernières informations du quotidien britannique The Times, la formation de Manchester City va prochainement rencontrer l'entourage de l'international espagnol. L'objectif des Citizens est de prolonger le contrat du joueur. Actuellement lié jusqu'en 2019, l'élément ibérique de 31 ans devrait faire l'objet d'une prolongation de bail d'un an.

**Thomas Müller, la 400<sup>e</sup> rugissante**

**Samedi, à Hoffenheim, l'attaquant de 27 ans atteindra le cap des 400 rencontres disputées avec le club bavarois. Il n'est pas prêt de s'arrêter.**

Titulaire en ouverture de la Bundesliga contre Leverkusen puis remplaçant face au Werder Brême, Thomas Müller devrait en principe jouer face à Hoffenheim, samedi, à 18h30. Une rencontre toute particulière pour le joueur formé au Bayern Munich puisqu'il atteindra, s'il apparaît sur le terrain, son 400<sup>e</sup> match toutes compétitions confondues avec la formation bavaroise. Un cap symbolique que d'illustres joueurs sont parvenus à atteindre avant lui : Sepp Maier, Oliver Kahn, Philipp Lahm, Gerd Müller ou encore Franz Beckenbauer. S'il n'a que 27 ans (il en aura 28 le 13 septembre prochain), le natif de Weilheim in Oberbayern, petit bourgade bavaroise a déjà marqué de son empreinte le Bayern. Au-delà de son palmarès conséquent, il est actuellement le troisième meilleur buteur de l'histoire du club bavarois. Une belle performance alors qu'il lui reste encore de belles années devant lui. S'il peut encore rattraper Rummenigge et ses 217 réalisations, le record de Gerd Müller paraît insurmontable. Le vainqueur du Ballon d'Or culmine ainsi à 506 buts. Un chiffre tout simplement impressionnant.



**Ghoulam va remplir**

Annoncé depuis plusieurs mois sur les tablettes du Paris Saint-Germain ou de l'Atlético de Madrid, Faouzi Ghoulam semble plutôt parti pour s'inscrire dans la durée au SSC Naples. En effet, selon les informations du Corriere dello Sport, le latéral gauche est sur le point de prolonger son contrat avec les pensionnaires du San Paolo. Si cette information se confirme, l'international algérien serait ensuite lié à la formation transalpine jusqu'en juin 2022, lui qui arrive en fin de bail au 30 juin prochain.

**Hazard : «Si Neymar vaut 222 millions...»**

Eden Hazard aurait affirmé qu'il vaut bien plus que Neymar sur les marchés des transferts dans des propos rapportés par la presse italienne.

Eden Hazard aurait plaisanté sur le transfert de Neymar lors d'un événement de l'équipementier Nike dans des propos relayés par La Gazzetta dello Sport. Le joueur belge affirme que si Neymar vaut 222 millions d'euros, lui doit valoir un milliard. "Ils ont payé 222 millions d'euros pour Neymar ? Alors moi je dois valoir un milliard", aurait dit Hazard dans des propos relayés par Gianlucadimarzio.com, avant de préciser qu'il plaisantait : "Je dis ça pour rire. Je ne sais pas combien je vaudrais. Je dois me concentrer sur mon travail à Chelsea et mes matches", a-t-il expliqué. Convité à commenter les rumeurs de départ récurrentes le concernant, Hazard s'est fendu d'une réponse dénuée d'équivoque : "Chaque année, on dit que je vais changer de maillot, mais ce sont les faits qui importent. Et je suis toujours là", a-t-il indiqué.



**ODEGAARD ANNONCE UNE PROLONGATION**

L'important, c'est de ne pas s'emballer. Martin Odegaard a dû le comprendre très vite en arrivant au Real Madrid. Le Norvégien, considéré comme un véritable crack dans son pays, est arrivé conquérant chez les Merengues il y a deux saisons. Pour autant, le joueur de 18 ans peine à faire ses preuves en Espagne, en témoigne son prêt à Heerenveen.

Et ce prêt comme son contrat auraient été renouvelés, à en croire les dires du joueur lui-même. Dans un entretien accordé à VG Sporten, la pépite a lâché le morceau. « Un peu plus loin que 2018, au moins. Mais je ne veux pas en dire plus là-dessus pour le moment. » S'il peine pour le moment à convaincre, Odegaard devrait encore s'accrocher pour prouver à Zinédine Zidane qu'il peut compter sur lui. Florentino Perez lui, gère toujours aussi bien ses affaires...



## ALGÉRIE-TCHAD

### Participation de M. Messahel à la Table ronde sur le financement du développement au Tchad

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prendra part en qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la Table ronde sur le financement du Programme national de développement 2017-2021 de la République du Tchad, prévue à Paris, les 7 et 8 septembre courant, sous le haut patronage du Président tchadien, M. Idriss Deby Itno, a annoncé hier le ministère dans un communiqué.

"Cette réunion vise à mobiliser les partenaires actuels et potentiels du Tchad autour de projets structurants consignés dans le plan de développement susmentionné et à développer les synergies à même de faciliter la diversification de l'économie tchadienne et lui permettre de bâtir sa croissance sur des secteurs qui génèrent des emplois et des produits compétitifs en vue de consolider les bases d'un développement durable", a précisé le ministère.

## ALGÉRIE-VENEZUELA

### Le SG du MAE reçoit le vice-ministre vénézuélien chargé de l'Afrique

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Nourredine Ayadi, a reçu hier le vice-ministre chargé de l'Afrique auprès du ministère des relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela, Reinaldo José Bolívar, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Ce déplacement qui intervient à la veille de la visite du Président Nicolas Maduro en Algérie, constitue une opportunité pour consolider davantage le dialogue entre l'Algérie et le Venezuela qui entretiennent des relations empreintes d'amitié et de solidarité", précise la même source.

Cette rencontre a permis de "passer en revue les différents volets de la coopération bilatérale et d'étudier ainsi les voies et moyens à même de la promouvoir".

Elle a également constitué l'occasion pour les deux parties d'échanger leurs points de vue sur les questions d'actualité régionale et internationale, notamment la crise que connaît le marché mondial de l'énergie", ajoute le communiqué.

## ALGÉRIE-EUROPE

### Le Parlement algérien participe à Lisbonne à la Conférence de lancement du Réseau parlementaire sur les politiques relatives aux diasporas

Le Parlement algérien participera à la Conférence de lancement du Réseau parlementaire sur les politiques relatives aux diasporas organisée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) les 7 et 8 septembre à Lisbonne (Portugal) en collaboration avec le Parlement portugais, a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. La conférence couvrira plusieurs thèmes, notamment le rôle des diasporas dans la construction de sociétés inclusives et leur impact sur le développement des pays d'origine, a précisé la même source.

Le Parlement algérien sera représenté aux travaux de la conférence par le membre du Conseil de la nation Mohamed-Réda Ousahla.

APS

## ALGÉRIE-SWAZILAND

### Le Président Bouteflika félicite le roi du Swaziland à l'occasion de la fête de l'indépendance de son pays

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitation au roi du Swaziland, Maswati III, à l'occasion de la célébration du 49ème anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à oeuvrer, avec lui, au «renforcement des liens traditionnels d'amitié et de solidarité» entre le deux pays.

«A l'occasion de la célébration du 49ème anniversaire de l'indépendance de Votre pays, il m'est particulièrement agréable de Vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour Votre Majesté, de progrès et de prospérité pour Votre peuple frère», écrit le chef de l'Etat dans son message. «Il me plaît de saisir cette heureuse opportunité pour Vous réitérer ma disponibilité à oeuvrer, avec Vous, au renforcement des



liens traditionnels d'amitié et de solidarité qui unissent nos deux pays, et à poursuivre notre action solidaire au sein de l'Union africaine

pour réaliser les objectifs de paix, de stabilité et de développement de notre continent», conclut le président Bouteflika.

## ALGÉRIE-NIGER

### Don humanitaire aux populations de Gabagoura (Niger) à l'occasion de l'Aïd Al Adha

Un don humanitaire a été remis aux populations de la localité de Gabagoura (sud ouest du Niger) par l'ambassade d'Algérie à Niamey (Niger), en signe de solidarité avec les victimes des inondations qui ont frappé cette région suite aux fortes précipitations, a rapporté le quotidien nigérien, le Sahel.

«A l'occasion de la fête de la tabaski (Aïd Al Adha), une délégation de l'ambassade d'Algérie (...) s'est rendue le samedi 2 septembre dernier dans le village de Gabagoura, victime des inondations provoquées par les fortes précipitations de la semaine dernière.

Il s'agit pour l'ambassadeur, Baallal Azzou, et

sa délégation d'exprimer leur solidarité et leur amitié aux populations sinistrées», a écrit le Sahel.

L'action de solidarité avait pour objectif de «permettre aux sinistrés de fêter (l'Aïd) dans de meilleures conditions», a ajouté le journal, précisant que le don était composé entre autres de «moutons de sacrifice, de vivres, du sucre, de l'huile alimentaire, du thé et même de la tomate en conserve etc.» «Cette opération de bienfaisance hautement symbolique de la délégation de l'ambassade d'Algérie



qui a été accueillie par le chef du village de Gabagoura, M. Adamou Saley, s'est déroulée en présence du gouverneur de la région de Niamey M. Seydou Ali Zataou, de la représentante du ministère des Affaires étrangères Raynattou Garba et de plusieurs invités», lit-on dans le

même article. «L'Islam nous a enseigné de partager nos difficultés, c'est en ce sens que, nous sommes venus aujourd'hui avec nos enfants, nos familles pour fêter avec la population de Gabagoura», a précisé l'ambassadeur Baallal Azzou, cité par le journal.

## ALGÉRIE-LIBAN

### Bensalah reçoit l'ambassadeur du Liban à Alger

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a reçu hier l'ambassadeur du Liban à Alger, Ghassan al-Moualim, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, a indiqué un communiqué de l'institution parlementaire.

Les deux parties ont passé en revue «les relations bilatérales exceptionnelles et la coopération fructueuse entre l'Algérie et le Liban

dans tous les domaines», a précisé la même source.

MM. Bensalah et al-Moualim ont également passé en revue certains aspects de la situation dans la région, insistant sur le nécessaire.

